

AMBIANCES

SONIC

LE HÉRISSON

Créé pour détrôner le p'tit Mario

La cloche du premier round du grand combat entre Sega et Nintendo a sonné : Sonic vient de faire son apparition dans l'arène. La chaude lutte qui s'amorce entre les deux géants du jeu vidéo



représente un enjeu de plusieurs dizaines de millions de dollars. « Sonic the Hedgehog » est un nouveau petit personnage spécialement créé pour faire une concurrence acharnée au petit Mario et, si possible, le détrôner. **B-6**

LE QUÉBEC

Choix du secrétaire des commissions parlementaires

Québec a choisi un sous-ministre comme secrétaire des deux commissions parlementaires sur les impacts de la souveraineté et les offres d'Ottawa. **A-4**

LA RÉGION

Arthur a convaincu ses associés d'aller en appel

Après deux jours de grève du micro, l'animateur André Arthur a convaincu ses associés de porter en appel devant la cour fédérale la décision du CRTC. **A-3**

LE CANADA

Les Canadiens opposés plus que jamais à la société distincte

Selon un sondage Gallup, l'opposition du Canada anglais à la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise est plus farouche que jamais. **A-4**

LE MONDE

Bush veut une autre alliance contre les ambitions de l'Irak

Le président Bush songe à réactiver la coalition qui a chassé l'Irak du Koweït pour contraindre cette fois Saddam Hussein à renoncer aux armes nucléaires. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Ambiances	B-6 et B-7
Annonces classées	B-8 à B-12
Arts	A-11 à A-13 et A-15
Décès	B-13
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-14
Information générale	A-3 à A-7, B-13
Le monde	A-8 à A-10
Québec et l'Est	B-12 et B-14

TABLOÏD

Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et averses dispersées aujourd'hui. Maximum: 18 à 20. Minimum: près de 11. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Construction du complexe de Grande-Baleine Québec n'attendra pas Ottawa

Le gouvernement Bourassa refuse de soumettre les projets d'Hydro-Québec à la volonté d'Ottawa. Québec se dit prêt à commencer la réalisation du complexe Grande-Baleine sans attendre la permission de la commission créée hier par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

La ministre québécoise de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, et celui de l'Environnement, M. Pierre Paradis, ne reconnaissent qu'un droit très limité à Ottawa dans l'examen de l'impact sur l'environnement des prochains mégaprojets d'Hydro à la baie James.

M. Paradis affirme que le gouvernement du Québec donnera l'autorisation de procéder

à des travaux sans attendre l'avis de la nouvelle commission fédérale « à la condition que le Convention de la baie James, qui prévoit des dispositions d'application provinciale et fédérale, soit complètement appliquée ».

Au nom du gouvernement, Mme Bacon réaffirme de son côté « la pleine compétence du Québec sur l'exploitation des sites naturels, notamment en matière d'électricité ». Les ministres ont formulé ces commentaires au terme d'une réunion de quelques heures du comité ministériel sur le développement de la baie James, que préside le premier ministre Bourassa.

Un peu plus tôt, le ministre Charest avait confirmé qu'une commission fédérale procédera à l'examen public du projet Grande-Baleine, à commencer par la raison d'être du projet, et que cette commission donnera des directives à Hydro pour préparer des études d'impact qui seront ensuite rendues publiques.

C'est le rôle du Québec « d'é-

Suite A-2, Baie James...

Autre texte en page A-3

2 soldats de Québec accusés de meurtre à Montréal

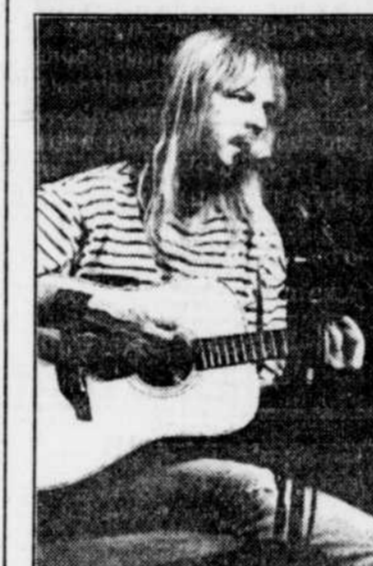
(PC et LE SOLEIL) — L'arrestation de quatre jeunes gens, dont deux soldats de la région de Québec qui faisaient l'objet depuis plusieurs semaines d'une surveillance spéciale, a permis hier aux policiers de la SQ de Montréal d'élucider la mort violente d'un gardien de nuit sauvagement assassiné à coups de bâton de baseball, il y a sept mois, au manège militaire de Saint-Jérôme, dans les Laurentides.

Une trace de soulier imprégnée dans le sang de la victime retrouvée sans vie, aux petites heures du matin, le 18 décembre 1990, dans le manège militaire dont elle avait la responsabilité, aurait été l'un des précieux éléments utilisés par les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

Suite A-2, Soldats...



Le ministre fédéral de l'Environnement Jean Charest était accompagné du jeune Harvey Whiskeychan, neveu de Bill Namagoose, directeur du grand conseil des Cris, à sa sortie de la conférence de presse.



Renaud disait cette semaine regretter que trop de spectateurs soient obligés de rester debout à son spectacle.

Renaud vole vers l'Institut canadien

Victime du succès et... des dangers d'incendie, le Vol de nuit de Renaud a pris un vol direct vers l'Institut canadien, hier, au grand dam du propriétaire du bar-spectacles d'Auteuil.

par FRANCINE JULIEN
LE SOLEIL

Vu le « succès sans précédent » de Vol de nuit et dans le but d'assurer une « sécurité maximale » aux spectateurs, le festival a annoncé à la hâte, hier, le déplacement du spectacle de Renaud du bar-spectacles d'Auteuil à l'Institut canadien.

« Quelques spectateurs souhaitent assister au spectacle dans un contexte traditionnel, déclarait le directeur général, M. Marcel Dallaire, en conférence de presse. Ça va convenir à ceux qui se plaignaient ou risquaient de se plaindre du grand nombre de personnes. »

En fait, c'est le service des incendies de la ville de Qué-



bec qui risquait de s'en plaindre : la petite salle de spectacles du Vieux-Québec a le droit d'accueillir une centaine de spectateurs (123 ou 127, selon les interlocuteurs). Plus de 300 billets avaient trouvé preneurs pour les spectacles de

Suite A-2, Renaud...
Autres textes en pages A-3, A-11 et A-13



Au premier jour de la crise, les Mohawks prenaient possession de la pinède d'Oka et bravaient les autorités, comme ce Warrior juché sur un véhicule de la Sûreté du Québec renversé.

Les autochtones sont revenus à la case départ La crise de l'été dernier coûte cher aux Mohawks

MONTREAL (PC) — Leur économie a périclité. Les relations avec leurs voisins se sont détériorées. Des policiers non autochtones patrouillaient leurs territoires et les revendications territoriales piétinent.

Un an après la crise d'Oka, qui a produit des changements dans le système politique des autochtones, bien peu de progrès sont survenus dans les deux communautés mohawks où se sont déroulés ces événements.

« Nous nous retrouvons exactement au même point où nous étions à la même époque, l'été dernier », souligne Ellen Gabriel, artiste de Kanesatake

et porte-parole des Warriors durant l'affrontement armé de 78 jours opposant les autochtones, les policiers et l'armée.

« Nous revenons à la case départ », dit-elle.

Les pourparlers entre les Mohawks et les négociateurs des gouvernements fédéral et québécois en vue de résoudre cette crise ont fait ressortir certaines questions, comme la souveraineté des Mohawks, le système judiciaire et policier local,

LA CRISE D'OKA



UN AN APRÈS

des revendications territoriales élargies et plus de pouvoirs économiques.

Suite A-2, Mohawks...

Autres textes en page A-5

la vraie vente

EST EN COURS À NOS 6 MAGASINS

AJOUTEZ 1^{er} ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT DANS LES VÊTEMENTS HOMMES ET DAMES

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

PLACE LAURIER

GALERIES DE LA CAPITALE QUÉBEC

CANARDIÈRE QUÉBEC

PLACE FLEUR DE LYS

MONTMORENCY

PROMENADE D'ORINDONVILLE

Suites de la première page

Baie James...

valuer les principales conséquences environnementales de ses projets, rétorque Mme Bacon. Le gouvernement n'acceptera jamais de se soumettre à ces directives ou des procédures émanant d'une commission fédérale.

En adoptant cette position, Québec agit conformément à ce que défendent devant les tribunaux « la majorité des gouvernements provinciaux », souligne la ministre qui refuse de dramatiser le dossier.

Collaboration

Elle ajoute même que le gouvernement et Hydro-Québec sont prêts à collaborer avec Ottawa « dans le cas des oiseaux migrateurs ou de certains ponts qui devront être construits sur certaines rivières qui sont de juridiction fédérale ». Mais il serait inacceptable qu'en matière d'hydroélectricité, le Québec doive « justifier les choix que nous avons fait depuis plus de 15 ans devant une commission fédérale ».

Mme Bacon refuse d'évoquer une guérilla juridique pour l'instant mais son collègue Paradis soutient que, « légalement, le fédéral ne peut faire l'évaluation dans des domaines qui relèvent constitutionnellement du gouvernement du Québec ».

Selon M. Paradis, Ottawa commet « une grave erreur » en formant une commission qui ne s'inscrit pas dans le cadre prévu par la Convention de la baie James que le gouvernement fédéral a signée avec le gouvernement du Québec, les Inuit et les Cris afin d'établir les règles du jeu pour l'avenir.

« J'ai l'impression qu'ils veulent faire leurs devoirs dans leur champ de compétence et qu'ils font preuve d'un excès d'enthousiasme et empiètent sur les compétences provinciales », dit M. Paradis.

Le gouvernement du Québec, lui, « entend poursuivre l'application de toutes les dispositions de la Convention de la baie James et, à cet effet, entend intensifier l'aspect des procédures d'évaluation environnementale qui ont trait à la construction des barrages du complexe Grande-Baleine ».

Par cette annonce, le ministre Paradis nuance encore un peu les intentions gouvernementales. Pendant des mois, de vives discussions ont eu lieu à l'intérieur du conseil des ministres pour savoir si on procéderait à une étude globale du projet Grande-Baleine ou si l'impact provoqué par la construction du complexe lui-même serait étudié séparément de l'impact causé par la réalisation des infrastructures d'accès comme les routes et les aéroports.

Après avoir tranché pour des études séparées malgré les protestations de environnementalistes et des autochtones, Québec veut maintenant synchroniser un peu mieux les deux procédures d'examen. « Nous intensifions les travaux par rapport au complexe pour que nous ayons

simultanément des études qui soient faites et arriver à une conclusion le plus rapidement possible », dit Mme Bacon.

Renaud...

Richard Desjardins et de Renaud.

Une déclaration de Renaud (qui disait regretter que trop de spectateurs soient obligés de rester debout à son spectacle), publiée par LE SOLEIL plus tôt cette semaine, n'est pas sans avoir attiré l'attention du service des incendies, a soutenu M. Dallaire. « On a revisité les lieux, hier, en compagnie du service de prévention des incendies ».

Selon M. Dallaire, la direction du festival ignorait que le nombre de billets vendus dépassait largement le quota de clients fixé par le service des incendies. « On a négocié de bonne foi. C'est certain que ce déplacement implique des frais ; on réglera ça avec le bar d'Auteuil après le festival », ajoutait M. Dallaire, soulignant que l'an dernier, quelque 400 spectateurs s'entassaient dans la même salle pour voir les Vol de nuit de Michel Rivard et Jim Corcoran.

Colère au d'Auteuil

« À la demande de nos avocats, nous ne ferons pas de commentaires », déclarait lors d'un court entretien téléphonique, M. Philippe Benoit, copropriétaire du bar-spectacles d'Auteuil. Visiblement irrité par toute cette affaire et le fait d'avoir été écarté de la conférence de presse, il a simplement ajouté : « Un jour, parce qu'on posait trop de questions, M. Beauchesne (le responsable de la programmation du festival) nous a dit 'Pourquoi vous prenez pas des vacances pendant le festival ?' ».

En fait, selon les clauses du contrat entre l'organisation du Festival d'été et le d'Auteuil, information confirmée par les deux parties, le bar-spectacles devait payer des droits au Festival d'été pour recevoir la visite des artistes de Vol de nuit.

L'affaire libère donc 300 nouveaux billets pour les trois prochains soirs. L'heure, le prix des billets (22,50 \$) et la formule sans sièges réservés restent les mêmes.

« On savait que Renaud attirerait beaucoup de monde. Mais on avait le goût de prendre le risque », a déclaré le directeur du festival, qui jure que le contexte intimiste promis aux spectateurs ne sera pas altéré dans la salle de l'Institut canadien. « Une salle de 600 places, c'est encore intimiste ! ».

Mohawks...

Mais les négociations ont échoué, et ce sont les chars d'assaut, non les pourparlers, qui ont finalement résolu cette crise.

Par une matinée ensoleillée du 11 juillet 1990, les policiers de la Sûreté du Québec ont pris d'assaut une barricade érigée à Kanesatake, située à l'ouest de Montréal, où depuis le printemps durait un conflit sur les revendications territoriales. Un policier, le caporal Marcel Lemay, est abattu lors de ce raid manqué, près de la municipalité de Oka.

En l'espace de quelques heures, la situation s'était transformée et des Mohawks masqués brandissant des armes automatiques menaçaient les auto-patrouilles des policiers. Pendant ce temps, au sud de Montréal, sur la réserve de Kahnawake, pour appuyer leurs compatriotes, les Indiens bloquaient l'entrée du pont Mercier, importante voie d'accès pour les banlieusards de la Rive-sud.

La crise dure 11 semaines. En colère, les citoyens des banlieues voisines de Kanesatake, qui doivent à cause de la barricade élevée par les Indiens, effectuer plusieurs heures de route pour se rendre au travail, manifestent. Leurs protestations dégénèrent presque en émeute ; ils lancent des pierres aux policiers et ceux-ci ont recours aux gaz lacrimogènes.

Lorsque le dernier retranchement des Mohawks, assiégé par l'armée canadienne, dépose les armes et se rend, le 26 septembre, les autochtones de tout le pays crient victoire.

Pourtant, sur les réserves de Kanesatake et de Kahnawake le triomphe n'a rien d'éclatant.

« Nous payons les événements de l'an dernier », a déclaré à la Presse canadienne le grand chef de la réserve de Kahnawake, Joe Norton.

Sur les lieux même où s'élevaient des barricades l'été dernier, durant les pourparlers sur la souveraineté des Mohawks, des détachements de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie canadienne effectuent aujourd'hui des patrouilles régulières.

« Nous sommes probablement l'un des territoires le plus envahis par les forces policières au Canada », se plaint le chef des Peacekeepers de Kahnawake, Joseph Montour.

Lorsque le SQ et la GRC ont commencé à patrouiller la réserve de Kahnawake, à la suite de la crise, le florissant mais illégal commerce des cigarettes de la réserve a été éliminé.

Selon M. Ron Abaira, directeur du groupe de développement économique de l'endroit, « le commerce des cigarettes et l'opération du super-bingo qui généraient de 250 à 300 emplois n'existent plus ».

Soldats...

Le quatuor est composé d'un jeune chômeur de 18 ans, de Saint-Jérôme, d'un journaliste de 21 ans, de Sainte-Julie, sur la Rive-Sud, ainsi que d'un militaire de 21 ans, du Royal 22e Régiment de Québec et d'un milicien de 20 ans, de la base de Valcartier. Trois des complices seront accusés de meurtre tandis que le suspect de 18 ans, d'âge mineur au moment des événements, écoperait d'une accusation de complot pour vol. En effet, la veille du drame, l'adolescent s'était déguisé.

Ces individus ont tous été écroués, hier, au centre de détention Parthenais, à Montréal, en attendant de comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Saint-Jérôme, sous des accusations de meurtre, vol qualifié et recel.

Ces jeunes sont tous impliqués à différents degrés dans l'assassinat de M. Armand Robert, un père de famille de 67 ans qui était gardien de nuit au manège militaire de Saint-Jérôme.

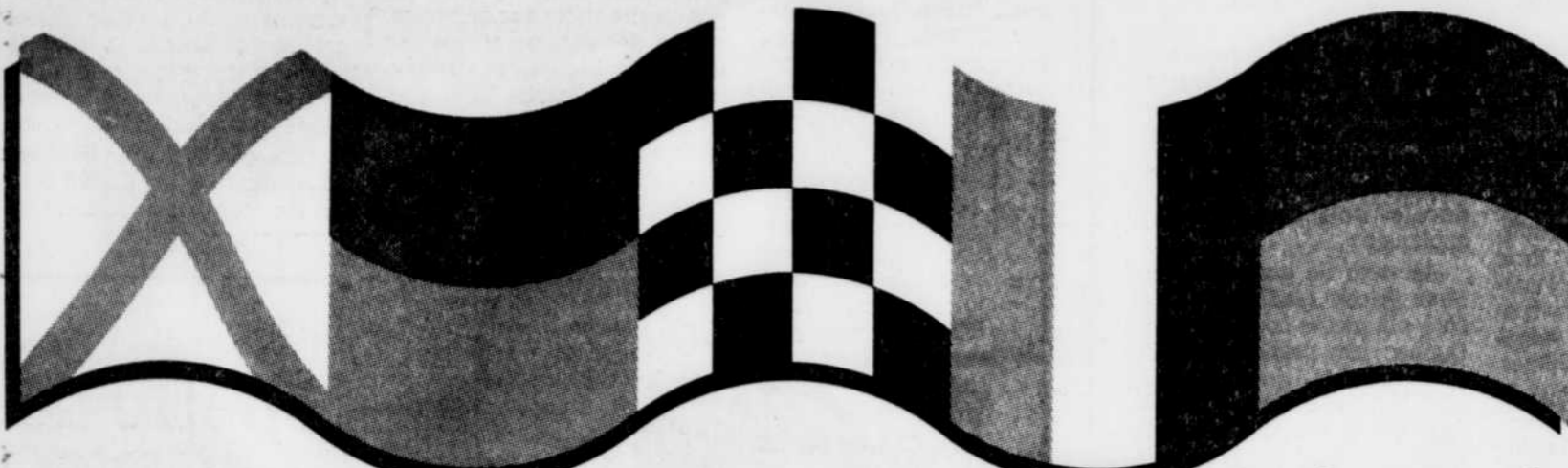
Membre du Corps canadien des commissionnaires, ce vétéran de la Deuxième Guerre mondiale avait sauvagement été roué de coups. Son cadavre, les mains attachées derrière le dos et un sac à ordures placé sur sa tête, a été découvert par des policiers, vers 2 h 30 le matin du 18 décembre dernier, à quelques pieds seulement de son poste de garde.

Le vol de plusieurs armes automatiques, dont 15 carabines de type C7 utilisées par les Forces armées et de six pistolets 9mm disparus de la voûte du manège militaire situé à 825, rue Fournier, à Saint-Jérôme, semblait de toute évidence à l'origine de cet assassinat.

Quelques heures plus tard, les policiers de la SQ retrouvaient, abandonnée sur une route secondaire de la région de Saint-Canut, la Jeep de l'armée avec laquelle les meurtriers avaient pris la fuite.

■ 18 morts dans un écrasement d'avion en Alabama

BIRMINGHAM, Alabama (AP) — Dix-huit personnes ont été tuées hier dans l'accident d'un avion de liaison régionale qui s'est écrasé sur un quartier résidentiel à l'ouest de Birmingham (Alabama) après avoir été pris dans un très violent orage, a annoncé un porte-parole de l'Aviation civile américaine (FAA). Selon ce porte-parole, les 14 passagers de l'appareil et quatre personnes ont été tués dans cet accident. L'avion s'est écrasé sur le quartier résidentiel d'Ensley à 18 h 12 et a complètement brûlé lors de son approche finale sur l'aéroport de Birmingham. Le pilote de l'avion qui assurait la liaison entre Mobile, sur la côte de l'Alabama, et Birmingham est le seul survivant et a été conduit dans un hôpital de la ville dans une situation très grave.



VENTE JOURS D'ÉTÉ



ROBES
CONTEMPORAINE
99.95
rég. jusqu'à 380.00

des robes en soie, gabardine, crêpe, viscose, lin, toutes sortes de styles, des modèles avec veste, couleurs et grandeurs désassorties.

ENSEMBLES
DEUX-PIÈCES
69.95
rég. jusqu'à 150.00

collection contemporaine, des ensembles en jersey souple unis ou imprimés, tee-shirt manches courtes et longues sur jupes longues, couleurs et grandeurs désassorties.



TUNIQUE DÉTENTE
14.99
rég. 33.00

une exclusivité de la guépière, une grande tunique en jersey de coton, encolure dégagée, des coloris de fleurs jardin, taille unique.

PEIGNOIRS
39.95
rég. 75.00

style kimono, en ratine de coton, couleurs et grandeurs désassorties.

MAILLOTS
19.99
rég. jusqu'à 42.00

des styles une et deux-pièces, en coton/lycra, nylon spandex, des formes balconnet, bandeau, nageur, des imprimés de fleurs, blocs de couleurs, différentes textures, couleurs et grandeurs assorties.



contemporaine
BLOUSE PURE SOIE
19.99
rég. 50.00

coupée spécialement pour la contemporaine une blouse forme tee-shirt, en pure soie lavée, rose pâle, aqua, émeraude, grandeurs assorties.

SOULIERS DÉTENTE
9.99
rég. jusqu'à 55.00

toute une collection, différents styles en toile, caoutchouc, lycra, des imprimés multiépices, des fleurs, des broderies, des couleurs vives, grandeurs désassorties.

PANTALONS
CONTEMPORAINE
39.95
rég. jusqu'à 85.00

des pantalons droits, avec ou sans plis, en viscose, lin, coton ou viscose et lin, couleurs et grandeurs assorties.

JUPES
CONTEMPORAINE
39.95
rég. jusqu'à 95.00

tout un choix de jupes droites ou à plis, différentes longueurs, en lin et coton ou viscose, couleurs et grandeurs assorties.

la maison

 **simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10 juillet
9-7-6
7-4-7-5

6/49
7-10-23-26-27-32
(complémentaire)
41
EXTRA
951768

Renaud prêt à combler les pertes du d'Auteuil

Renaud est content de déménager, très content même, mais se dit peiné pour le Bar Le d'Auteuil. À un point tel qu'il projette de le dédommager à même les recettes supplémentaires à venir à l'Institut Canadien, a-t-il confié, hier, au SOLEIL.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Quant aux pompiers de Québec, qui avaient inspecté les lieux, mardi soir, durant le déroulement même du premier spectacle de Renaud, ils ont déclaré qu'ils n'étaient « pas intéressés à avoir un autre Chapais à Québec », par la voix de leur chef par intérim, M. Pierre-Édouard Houde.

« Dans le fond, a dit le chansonnier français, c'est une bonne chose pour tout le monde. Il y aura plus de places et les jeunes de moins de 18 ans pourront y venir aussi. Quant à moi, je refilerai une part de mes nouveaux revenus personnels au d'Auteuil pour compenser ses pertes. »

C'est à la suite d'une plainte officielle d'un citoyen, a indiqué le service des incendies de Québec, que les pompiers ont relu les spécifications du permis du Bar Le d'Auteuil. Pour découvrir qu'il y permettait la présence de moins de 130 personnes, alors que pour le spectacle de mardi soir, ainsi que pour certains autres avant lui, cette salle a accueilli autour de 300 spectateurs et plus.

Les pompiers ont consenti une permission spéciale pour mardi soir, « de manière à ne pas coincer trop sévèrement » le Festival d'été de Québec, a expliqué l'officier Houde. « Mais on leur a donné 24 heures pour se conformer au permis de salle de danse qui est le leur. Sans quoi nous aurions fait les interventions d'usage. »

La condition qu'avait posée le service des incendies pour permettre malgré tout le spectacle de mardi était la présence de deux gardiens à chacune des sorties d'urgence de la salle, de manière à la garder dégager et à pouvoir y acheminer rapidement le public, en cas de besoin.

C'est Renaud lui-même qui a provoqué tout ce remue-ménage par une déclaration publiée dans LE SOLEIL de mardi. « Moi et ma grande gueule ! a-t-il laissé tomber, hier, en entrevue. C'est comme ça chaque fois que je l'ouvre... Ici au Québec, ce fut d'abord l'histoire de la loi 101. Puis maintenant une affaire de chaises. J'espère que les chaises, c'est quand même un peu moins pire... »

Là-dessus, Renaud a dit respecter très sincèrement les pompiers. « Parce que ce sont des gens qui prennent des risques ! » a-t-il lancé.



- 11 h à 14 h 30 : Journée spéciale sur le thème de l'eau. Avec : maquillage, bricolage et spectacles. Hôtel de ville.
- 11 h : Forum « La chanson dans tous ses accents ». Musée de la civilisation.
- 12 h : Jean Emilien. A.C.C.T (Madagascar). Pigeonnier.
- 17 h 30 : Inside Out Theatre Company (Angleterre). Monument Taschereau.
- 18 h 30 : Mo'Noncle et Ma'Tante (Québec). Parc de l'Esplanade.
- 18 h 30, 19 h 30, 20 h 30 : Leslie Dent (Québec). Monument Taschereau.
- 19 h, 20 h, 21 h : The Gizmo Guys (États-Unis). Statue de Champlain.
- 19 h 30, 20 h 30 : Yo (Québec). Parc de l'Esplanade.
- 20 h, 20 h 45 : Mo'Noncle et Ma'Tante (Québec). Hôtel de ville.
- 20 h 15 : Inside Out Theatre Company (Angleterre). Hôtel de ville.
- 20 h 30 : Soeur Marie Keyrouz, S.B.C. (Liban). Basilique de Québec. 15 \$.
- 20 h 30 : Chansons d'ici et d'ailleurs avec Jeanne Darnont et ses musiciens. Cathédrale Anglicane Holy Trinity. Prix d'entrée : 15 \$.
- 20 h 30 : Shawn Colvin (États-Unis). Pigeonnier.
- 20 h 30 : The Nits (Pays-Bas). Place d'Youville.
- 21 h : Al Simmons (Manitoba). Hôtel de ville.
- 21 h : Le groupe Nulle part (Québec). Parc de l'Esplanade.
- 22 h 30 : Richard Thompson Band (Angleterre). Pigeonnier.
- 21 h 30 : Genevieve Paris. Place d'Youville.
- 22 h 30 : Renaud. Institut Canadien. 22,50 \$.

Construction des routes à Grande-Baleine Ottawa n'a pas le pouvoir d'arrêter Hydro

MONTRÉAL — Ottawa ne croit pas avoir le pouvoir d'empêcher Hydro-Québec de commencer la construction des routes d'accès à Grande-Baleine avant d'avoir obtenu le feu vert de la commission fédérale qui mettra au moins deux ans pour faire une évaluation complète du projet de 12,6 milliards \$.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

« Les causes que nous avons eues dans des cas semblables (Rafferty au Manitoba et Oldman en Alberta) ne nous ont pas permis d'intervenir, mais il s'agit d'une question hypothétique », a dit hier le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest.

En conférence de presse, le ministre a confirmé sa décision de créer sa propre commission d'évaluation du projet Grande-Baleine qui mènera des audiences publiques et donnera des directives à Hydro-Québec, un travail d'au moins deux ans qui pourrait retarder d'autant le début des travaux prévus pour cet automne.

Tout à fait sérieusement, le ministre Charest a soutenu qu'Ottawa est animé d'un « esprit sincère de collaboration » et qu'il ne cherche pas à se substituer au gouvernement du Québec.

« Je ne suis pas gêné du tout d'intervenir dans le projet », a affirmé le ministre. « Il est très clair que le développement des ressources naturelles est de compétence provinciale mais il est tout aussi clair que le projet Grande-Baleine a un impact indéniable sur la Baie d'Hudson, les eaux navigables et les pêcheries », a-t-il soutenu.

Le ministre estime que l'intervention fédérale est d'autant plus justifiée que le ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis, l'a lui-même souhaité publiquement le mois dernier.

Comme M. Paradis, le ministre Charest estime que la décision du gouvernement du Québec de scinder en deux l'évaluation du projet « va à l'encontre de toutes les règles de l'art ».

Le ministre affirme que la commission fédérale n'empiètera pas sur les compétences provinciales, parce que son mandat ne lui permet pas de se pronon-

cer sur la politique énergétique du Québec. La commission aura toutefois le pouvoir d'examiner la « raison d'être du projet Grande-Baleine dans une perspective de développement durable », ce qui est pour le moins vaste comme responsabilité.

Le projet Grande-Baleine prévoit la construction de 550 kilomètres de routes et de trois centrales devant produire 3200 mégawatts d'électricité. Pour sauver du temps, le gouvernement du Québec tient à faire une évaluation environnementale distincte des infrastructures d'accès et du complexe hydro-électrique.

Hier, M. Charest a dit que la commission fédérale pourra faire rapport à différentes étapes de son examen, ce qui pourrait permettre le début de certains travaux. Ce qui n'est pas la même chose que de commencer la construction de routes avant de savoir si le projet se réalisera, selon lui.

Le ministre Charest se dit confiant d'obtenir la collaboration du gouvernement québécois, parce que l'évaluation provinciale est actuellement dans l'impasse. Les deux groupes chargés de ce travail sont en effet dans l'impossibilité de continuer en raison de l'opposition

des groupes autochtones qui réclament une évaluation globale du projet.

Au train où vont les choses, « je n'ai pas l'impression que le projet va se réaliser », a dit le ministre Charest qui estime que l'intervention fédérale offre une possibilité de déblocage.

C'est aussi l'avis de l'ancien président du BAPE, M. André Beauchamps, qui croit que le gouvernement du Québec n'a pas d'autre choix que de revenir sur sa décision de scinder en deux l'évaluation environnementale de Grande-Baleine et de participer au processus fédéral.

« S'il ne le fait pas, il donnera l'impression que c'est le gouvernement fédéral qui protège

l'environnement et que le Québec est 'cheap' », a dit M. Beauchamps, qui a maintenant sa propre firme de consultants en matière environnementale.

Dans l'attente d'instructions précises du gouvernement, Hydro-Québec s'est abstenue de tout commentaire.

Les noms des membres de la commission fédérale devraient être connus à la fin du mois, après consultation avec le gouvernement du Québec et les groupes concernés, a par ailleurs fait savoir le ministre Charest. Les Inuit ont déjà fait connaître leur intérêt, a-t-il ajouté.

Ottawa a en outre prévu une subvention de 1 million \$ pour les groupes qui voudraient intervenir dans le débat.

« On a fini de courber la tête... » CHRC en appelle de la décision du CRTC

Après avoir fait la grève du micro durant deux jours et avoir mis sa tête sur le billot, André Arthur a convaincu ses associés de porter en appel devant la cour fédérale la décision du CRTC rendue lundi. Le CRTC a limité à douze mois le permis d'opération de la station à compter du 1er septembre.

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

La nouvelle a été annoncée hier matin, peu avant la fin de l'émission de André Arthur. Comme la veille, à compter de 8 h, l'animateur avait fait la grève du micro après en avoir prévenu les auditeurs. Les bulletins de nouvelles et de sport étaient entrecoupés de musique. Mais les auditeurs ont appris durant l'émission que des discussions étaient en cours entre Arthur, ses associés et le procureur Guy Bertrand.

André Arthur est copropriétaire. Il n'a pas signé de contrat comme animateur à CHRC depuis que le CRTC a refusé la vente de la station à Télémedia en juin. « Y a rien comme quelque chose d'aussi imprécis pour condamner tout le monde à bien s'entendre », a-t-il dit hier après avoir mis ses associés au pied du mur.

« On a fini de courber la tête. On va porter en appel la décision du CRTC de céder sans cesse à Robert Normand et à ses amis. »

« Je m'excuse d'avance auprès des gens que je vais insulter par ma façon de travailler », a dit l'animateur en reprenant le micro vers 9 h 45. Il a été félicité par plusieurs auditrices pour s'être tenu debout. L'une d'elles a même suggéré qu'un fonds de défense soit créé pour aider CHRC dans cette bataille.

Il a plutôt invité les auditeurs à encourager les commanditaires qui supportent la station.

Liberté d'opinion
Me Guy Bertrand procureur de CHRC estime avoir une cause en or entre les mains.

« Des principes fondamentaux de liberté d'opinion et d'expression sont en jeu », a-t-il dit hier sur les ondes de CHRC.

« Selon moi, la décision du CRTC viole ce qu'il y a de plus fondamental dans une société démocratique : la liberté d'opinion politique. André Arthur a le droit d'émettre des opinions qui sont impopulaires, déplaisantes. C'est la cour suprême qui l'a statué. »

Vices fondamentaux

Me Jacques Duhamel copropriétaire et directeur général de CHRC croit que le CRCT a violé la liberté d'opinion en chassée dans la constitution canadienne. L'organisme invoque des critères « de haute qualité » qui ne sont pas définis dans la loi et sont absolument arbitraires. Le



Me Guy Bertrand, procureur de CHRC, estime avoir une cause en or entre les mains.

CRTC n'a pas considéré non plus les performances exceptionnelles de la station comme il doit le faire en octroyant un permis.

Me Bertrand a senti dans les décisions du CRTC, la volonté de « mettre une pression sur les actionnaires de CHRC pour faire congédier l'animateur ».

« Les règles de justice naturelle n'ont pas été respectées aux audiences du CRTC », selon le procureur. « CHRC n'a pu se défendre adéquatement devant ce qui n'était par une véritable intervention, ou une plainte du SOLEIL au sens de la loi », explique-t-il. « Quand on risque des sanctions aussi lourdes, il faut pouvoir se défendre comme dans un vrai procès, et non pas au cours d'auditions de 15-20 minutes. »

C'est une bataille longue et coûteuse qui pourrait s'engager. CHRC a trente jours pour demander à la cour fédérale permission d'en appeler. Une fois la permission accordée, elle a 60 jours pour produire un mémoire. Et le cas échéant, les parties peuvent contester la décision de la cour fédérale en cour suprême a expliqué Me Bertrand.

Il se pourrait que CHRC demande une injonction ou des mesures intérimaires pour ne pas devoir se présenter devant le CRCT au printemps prochain pour le renouvellement de son permis si des procédures sont en cours.



Boris Eltsine, à gauche, premier président élu de la république de Russie a reçu, hier, les félicitations du président Mikhaïl Gorbatchev à la suite de son investiture au Kremlin.

Bush veut une autre alliance contre les ambitions nucléaires irakiennes

Le président Bush songe à réactiver la coalition qui a chassé les forces armées irakiennes du Koweït pour contraindre cette fois Saddam Hussein à renoncer aux armes nucléaires.

Le président Bush a révélé hier en conférence de presse en avoir discuté avec le premier ministre canadien Brian Mulroney et le président égyptien Moubarak.

MM. Bush et Mulroney ont discuté de ce projet lors de leur rencontre à Toronto mardi. La président Bush s'est dit assuré de l'appui du Canada.

M. Bush a estimé que l'admission par l'Irak qu'il avait bien poursuivi depuis la fin de la guerre du Golfe son programme d'équipement en armements nucléaires était un pas dans la bonne direction mais a ajouté qu'on ne pouvait faire confiance au « tyran » Saddam Hussein.

L'Irak a révélé lundi dernier pour la première fois aux Nations Unies un programme étendu de production d'ura-

nium enrichi utilisable pour la mise au point d'armes nucléaires. Avant ces révélations, l'Irak avait refusé à plusieurs reprises de coopérer avec les inspecteurs de l'ONU et de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) comme l'y obligeait la résolution 687 du Conseil de Sécurité des Nations unies et les États-Unis avaient menacé Bagdad d'une nouvelle intervention militaire.

L'Irak possède tout ce qui lui est nécessaire pour mettre au point dans les prochaines années des armes nucléaires, d'autant que les bombardements américains sont loin d'avoir détruits toutes les installations stratégiques irakiennes, ont déclaré récemment des experts de la commission spéciale de l'ONU et de l'AIEA.

« Ses équipements nucléaires viennent de partout,

des pays les plus divers, mais, au bout du compte, l'Irak a tout ce qu'il faut », a affirmé l'un des experts de la commission spéciale de l'ONU chargée de l'élimination de toutes les armes de destruction massive de l'Irak.

Selon ces experts, les raids lancés par l'aviation américaine sur les installations stratégiques irakiennes, s'ils en ont pulvérisé certaines, ont en revanche laissé intacts des équipements de premier ordre.

Deux tiers de ces sites stratégiques n'ont pas été touchés dans leurs parties vitales, les bombardements n'ayant souvent détruits que les installations environnantes, assurent les mêmes sources.

Aussi, les commissions spéciales de l'ONU, où les experts américains sont majoritaires, sont-elles allées de surprise en surprise au cours des missions qui se sont succédées en Irak.

PRÉSENTE

**POUR QUE LA FÊTE SOIT UNE FÊTE...
Il n'en tient qu'à nous!**

Les grands moments, les grandes émotions se vivent à la fois avec enthousiasme et modération. Pour que la fête soit une belle et grande fête, participons pleinement avec courtoisie et dans le respect de notre environnement.

LA POLITIQUE

Commissions constitutionnelles Un sous-ministre «sûr» est nommé secrétaire

Le gouvernement Bourassa a choisi un fonctionnaire de carrière, François Geoffrion, actuellement sous-ministre à l'Énergie et Ressources, pour agir comme secrétaire des deux commissions parlementaires qui doivent étudier les impacts de la souveraineté et faire l'appréciation d'éventuelles offres en provenance du Canada anglais.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le ministre Gil Rémillard doit en aviser aujourd'hui même les deux députés libéraux qui présideront les commissions, Guy Bélanger (Laval-des-Rapides) et Claude Dauphin (Marquette), a appris LE SOLEIL.

Dans le cas de la Commission Bélanger, on avait laissé aux deux coprésidents, Michel Bélanger et Jean Campeau, le soin de recruter un secrétaire. Ils avaient choisi le vice-président de la Banque nationale, Henri-Paul Rousseau, qui avait présidé le comité des économistes pour le oui en 1980. Plusieurs libéraux avaient grincé des dents. Cette fois-ci, le gouvernement a préféré choisir lui-même.

Mission délicate

Dans l'entourage du premier ministre, on laissait plutôt entendre depuis quelques semaines qu'on recherchait un secrétaire ayant une formation juridique. Or, M. Geoffrion est un diplômé en économie de l'université Laval, qui est passé par les Finances et le Conseil du Trésor avant d'aboutir à l'Énergie. Les dernières rumeurs l'envoyaient à l'Éducation pour remplacer Thomas Boudreau.

Le poste de secrétaire avait vraisemblablement été offert à d'autres hauts fonctionnaires avant lui : tous ont refusé. Déjà

l'opposition péquiste a fait connaître son mécontentement face aux règles de fonctionnement édictées par le gouvernement, de sorte que les travaux des commissions risquent d'être houleux. Le secrétaire pourrait rapidement se retrouver dans une position assez délicate.

Équipe péquiste

C'était, hier, au tour du PQ de désigner les députés qui siègeront aux commissions.

En vertu de la loi, le chef de l'opposition, Jacques Parizeau est membre d'office des deux commissions. Le porte-parole officiel du PQ en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, siègera également aux deux.

Dans le cas de la commission sur la souveraineté, s'y ajouteront Jacques Léonard (Labelle), Pauline Marois (Tailleur), François Gendron (Abitibi-ouest) et Jocelyne Caron (Terrebonne). André Boulerice (Sainte-Marie-Saint-Jacques) agira comme remplaçant de M. Parizeau.

Le leader parlementaire de l'opposition, Guy Chevrette, Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Jeanne Blackburn (Chicoutimi) et André Boisclair (Gouin) seront membres de la commission sur les offres. Rémy Trudel (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) sera le substitut de M. Parizeau.

Sondage Gallup sur la société distincte

Le Canada plus opposé que jamais

L'opposition du Canada anglais à la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise est plus farouche que jamais, a constaté Gallup dans un sondage réalisé à la mi-juin. Les trois quarts des Canadiens anglais ne veulent toujours rien savoir, malgré les paroles rassurantes du ministre fédéral chargé des affaires constitutionnelles, Joe Clark.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Dans l'ensemble du Canada, la proportion de personnes qui désapprouvent « l'inclusion du Québec dans la Constitution en tant que société distincte à l'intérieur du Canada » est maintenant de trois sur cinq. Les relevés régionaux du sondage effectué sur un échantillon de 1040 personnes confirment la fracture du pays entre le Québec et « le reste du Canada ».

Au Québec, 61 % des personnes interrogées approuvent le concept de société distincte et seulement 22 % s'y opposent. Mais l'opposition varie de 61 % dans les Maritimes à 66 % en Ontario et jusqu'à 82 % dans les quatre provinces de l'Ouest. Moins du cinquième des résidents des autres provinces accepteraient cette proposition qui fut au centre des débats sur les accords du lac Meech entre 1987 et 1990.

L'opposition à la reconnaissance du Québec en tant que société distincte n'a ainsi cessé d'augmenter, passant de 40 % des répondants au moment de la signature de l'accord du lac Meech par onze chefs de gouvernement en juin 1987, à un maximum de 53 % en mars 1990, peu avant la formation du comité Charest. Elle était de 59 % le mois dernier.

Mardi au lac Meech, à l'issue d'une réunion de deux jours du comité des priorités du Cabinet fédéral, le président du comité ministériel de l'unité nationale et des négociations constitutionnelles a contredit son collègue Benoît Bouchard, en prétendant que cette notion de société distincte « est acceptée par tous les ministres

comme une réalité depuis des siècles. » Le lieutenant politique de Brian Mulroney au Québec se plaignait la semaine précédente de la résistance de ses collègues à une proposition qui rencontre beaucoup de résistance à travers le pays.

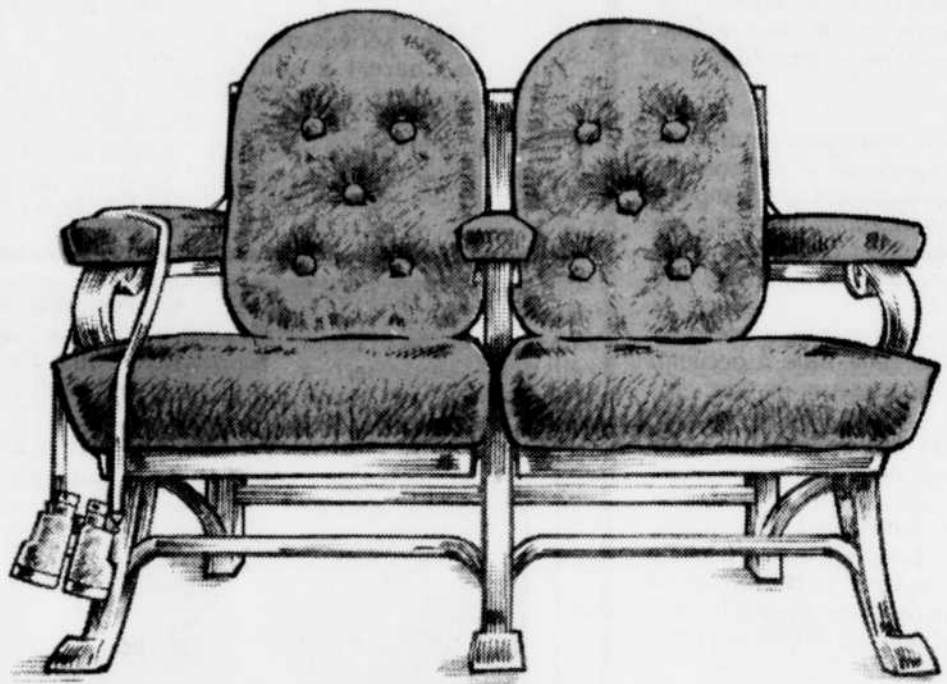
Joe Clark lui-même a bien été obligé d'admettre mardi que cette question « suscite des inquiétudes dans certaines régions du pays ».

Tout un euphémisme pour l'ancien premier ministre qui vient de l'Alberta, une région où huit citoyens sur dix ne veulent rien savoir ! Au cours du même sondage, Gallup a constaté que les Canadiens sont sans remords sur ce qui est arrivé le 23 juin 1990 : « si c'était à refaire », 66 % des Ca-

nadiens s'opposeraient toujours à la ratification de l'accord du lac Meech.

Gallup contredit ainsi les conclusions des membres du Forum des citoyens qui affirmaient dans leur rapport à la fin de juin que « l'expression société distincte appliquée au Québec semble acceptable à la plupart des participants au Forum, pourvu que le sens donné au terme distinct ne soit pas supérieur ou doté de privilèges supérieurs ».

À qui l'honneur ?



Vous pourriez remporter « Les honneurs du Festival »,
un concours irrésistible de L'interurbain Bell

Participez sans attendre !

LE GRAND PRIX : INVITÉ D'HONNEUR AU FESTIVAL DE 1992

Une personne remportera ce très beau prix, d'une valeur approximative de 1500 \$, soit un week-end de grande classe pour deux personnes, lors du Festival d'été international de Québec 1992, comprenant :

- suite VIP à l'hôtel Loew's Le Concorde pendant le premier week-end du Festival 1992 (deux nuits);
- deux déjeuners et deux soupers à l'hôtel;
- les laissez-passer d'invité d'honneur pour les spectacles du Festival présentés les vendredi et samedi de ce week-end.

100 DEUXIÈMES PRIX : DES BILLETS DE FAVEUR !

Cent personnes remporteront chacune deux billets d'entrée, d'une valeur de 36 \$, pour le spectacle classique de clôture du Festival, donné par Françoise Pollet à la salle de bal du Château Frontenac, le 14 juillet 1991.

100 TROISIÈMES PRIX : DES CERTIFICATS-CADEAUX D'UNE VALEUR DE 20 \$ DE L'INTERURBAIN BELL

Cent participants au concours remporteront un de ces prix consistant en des certificats-cadeaux de L'interurbain Bell d'une valeur de 20 \$, offerts par le Festival d'été international de Québec.

PROCEZ-VOUS UN BON DE PARTICIPATION

On peut obtenir des bons de participation aux Téléboutiques Bell, aux Galeries de la Capitale et à la Place Laurier, ou à l'un des 5 kiosques Info-Festival de L'interurbain Bell installés sur les lieux du Festival. On peut consulter la liste des règlements aux mêmes endroits.

De plus, au cours du week-end des 6 et 7 juillet, ainsi que le samedi 13 juillet, des bénévoles portant les couleurs de L'interurbain Bell distribueront des bons de participation sur les lieux du Festival.

POUR PARTICIPER AU CONCOURS LES HONNEURS DU FESTIVAL

- Utilisez un bon de participation officiel.
- Remplissez-le en entier, sans oublier de répondre à la question réglementaire.
- Déposez-le dans une des boîtes du concours, aux

Téléboutiques Bell participantes, aux kiosques Info-Festival, ou encore, remettez-le aux bénévoles de L'interurbain Bell présents sur les lieux du Festival durant le week-end des 6 et 7 juillet, ainsi que le samedi 13 juillet.

TIRAGES

Le grand prix du concours sera tiré au sort le 16 juillet 1991 parmi tous les bons de participation reçus avant 23 heures, le 13 juillet 1991.

Les 100 paires de billets pour le spectacle de clôture du 14 juillet et les 100 prix consistant en des certificats-cadeaux de L'interurbain Bell seront tirés au sort, à raison de 10 par jour pendant 10 jours consécutifs, à partir du 4 juillet 1991, parmi tous les bons de participation reçus avant 21 heures, le jour d'un tirage. Date limite pour déposer vos bons et participer à au moins un tirage : 21 heures, le 13 juillet 1991.

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER CES PRIX MAGNIFIQUES GRÂCE À TÉLÉPLUSSM ET À INTERAMISM, DEUX GRANDES VEDETTES DE L'INTERURBAIN BELL !

TéléplusSM est destiné aux personnes qui consacrent habituellement plus de 27 \$ par mois à l'interurbain automatique à destination du Canada ou des États-Unis¹. Le tarif d'abonnement mensuel de 4 \$ ou de 10 \$ vous donne droit à une réduction de 15 %² sur la plupart des appels effectués par l'interurbain automatique, le jour comme la nuit. Ce rabais s'ajoute aux rabais habituels.

InterAmiSM vous offre 30 minutes d'interurbain par mois, n'importe où au Québec et en Ontario, pour la somme forfaitaire mensuelle de 5,50 \$³. Peu importe le nombre d'appels que vous faites ou la distance entre les villes, il vous en coûte toujours le même prix. Lorsque vous dépassez cette période de 30 minutes, chaque minute additionnelle vous coûte invariablement 18 cents.

¹ Sauf l'Alaska et l'Hawaï. ² En supposant que la durée de vos appels atteigne le maximum prévu. L'économie réalisée après paiement des frais d'abonnement mensuels de 4 \$ est de l'ordre de 11 %, ou de 12,5 % pour la formule à 10 \$. ³ InterAmi est réservé aux abonnés de résidence et s'applique aux appels faits par l'interurbain automatique entre 18 heures et 8 heures les jours de semaine et en tout temps le week-end. Des frais d'abonnement sont exigibles. Frais minimums de 5,50 \$ par mois (Plan Québec - Ontario).

Renseignements et abonnements : 1 800 668-Bell

INFO FESTIVAL
DE
L'interurbain Bell
(418) 692-5200

Le Festival accepte les frais d'appels

L'interurbain Bell

EN COLLABORATION AVEC



LOEWS
LE CONCORDE

BEEFEATER

CONCOURS

UN MONDE À PART

Vous pourriez
GAGNER

un «Discovery Tour» à HONG-KONG
et plus loin encore

...ou 1 des 2
magnétophones
audionumériques
«DAT» SONY!

Vous trouverez les détails du concours
aux étalages Beefeater dans les
succursales de la SAQ participantes.

La date de clôture du concours est le 31 octobre 1991.
Valeur approximative : gros lot - 7 500 \$;
deuxième prix - 1 499 \$.



BEEFEATER

Admirablement sec. Singulièrement votre.

Société
des alcools
du Québec

La frustration des Amérindiens est bien réelle, avoue Siddon

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Affaires indiennes Tom Siddon a tenté hier de montrer qu'il avait tiré les leçons de la crise d'Oka et avait développé une nouvelle relation avec les autochtones, mais ses efforts ont été fort mal reçus par la direction de l'Assemblée des premières nations.

LA CRISE D'OKA



UN AN APRES

de travaillant sur les modifications à apporter à la Loi sur les Indiens.

« Ma vision de ce que doit être ma relation avec les autochtones a beaucoup mûri. La frustration croissante face au système est réelle et significative et les gouvernements ne peuvent pas répondre à cette frustration en se contentant de dicter les solutions et de financer des programmes », a confié M. Siddon à l'issue d'une conférence de presse en compagnie d'un groupe de chefs de ban-

Le Chiefs Governance Working Group, qui est financé par Ottawa, faisait le point avec le ministre sur ses travaux concernant les modifications à apporter à la Loi sur les Indiens, une loi que M. Siddon a lui-même qualifiée « d'anachronisme colonial ».

Le groupe de chefs veut développer un cadre législatif à plusieurs volets qui permettrait aux



Tom Siddon en compagnie du chef Robert Louie, hier.

bandes d'obtenir leur autonomie des forêts, de la taxation, du système gouvernementale dans les domaines de la gestion des terres, judiciaire et de gouvernement.

Les «sinistrés» d'Oka ne lâcheront pas

MONTREAL (PC) — « Non, on ne part pas. Il n'est pas question de vendre à qui que ce soit, lance spontanément Solange Pruneau-Lemay. Jamais, nous ne vendrons notre maison... »

Elle et son mari, Bernard Lemay, jurent que les membres de la Warrior Society ne leur referont pas le coup deux fois. « On va se défendre », promet M. Lemay qui n'a pourtant rien d'un cowboy.

« Il ne faudrait pas nous prendre pour des imbéciles, dit-il. On veut bien vivre avec les autochtones à Oka. Mais on tient à se faire respecter. Cette fois, c'est fini, ils ne nous délogeront plus. »

La crise a 11 ans

Plusieurs Mohawks font remonter au 20 octobre 1979 le début de l'influence énorme que devaient exercer les Warriors par la suite, principalement lors des évé-

nements de juillet 1990 à Oka et à Kahnawake.

Ce jour-là, l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, abattait à Kahnawake le métallurgiste David Cross, 28 ans, après une chasse à l'homme à vive allure.

Au moment où Cross brandissait un bâton pour empêcher les policiers d'entrer chez lui, l'agent Lessard lui a logé trois balles dans la poitrine, devant un groupe de Mohawks horrifiés. Un jury composé uniquement de Blancs devait acquitter le policier de l'accusation d'homicide involontaire.

Mentalités évoluées

La crise amérindienne de l'été 1990 n'a pas encore changé les

règles du jeu entre pouvoirs blanc et indien. Seulement les mentalités.

Revendications territoriales, compensations financières, autonomie gouvernementale, gestion des territoires fauniques et de pourvoiries attendent toujours un signe favorable des Blancs. L'attitude des gouvernements s'est toutefois assouplie. Québec promet bientôt une politique autochtone globale ; elle inspire toutefois plus de méfiance que d'exubérance chez les grands chefs amérindiens de la Mauricie.

« Les actions des Blancs n'ont pas changé grand chose à notre sort, affirme Ghislain Picard, vice-

président du Conseil des atikamekw-montagnais (CAM), organisme défendant les droits de 3500 atikamekw en Haute-Mauricie. Certes, l'attitude du gouvernement a changé.

Indemnités attendues

Les citoyens, ceux qui ont été évacués et ceux qui ont dû multiplier les détours pour se rendre à leur travail, ont presque tous reçu de Québec des remboursements pour les frais d'hébergement et de transport.

En tout, Québec a déboursé jusqu'ici 24,6 millions \$, après avoir traité 93,1 % des 34 259 réclamations venues des régions d'Oka et de Châteauguay.

La GRC chasse alcool et tabac sur les réserves

CORNWALL (PC) — Une escouade spéciale de la Gendarmerie royale du Canada, installée sur la réserve d'Akwesasne depuis un an, a saisi pendant cette seule période des cigarettes et de l'alcool de contrebande pour une valeur totale de 1,7 million \$.

Mais il ne s'agirait que de la pointe de l'iceberg, estiment des porte-parole de la GRC.

Les 17 membres de l'escouade anti-contrebande ont saisi 40 700 cartouches de cigarettes, 4561 boîtes de tabac et 220 bouteilles d'alcool. Environ 50 personnes ont été accusées de contrebande.

Selon une étude effectuée cette année pour le compte d'un fabricant de tabac, au moins 10 millions de cartouches de cigarettes ont été vendues illégalement au Canada en 1990.



Sensation coton.

Un combiné Hanro, pour être confortablement irrésistible.



PLACE de la CITÉ

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 91-07-10

1	7	12	15	23
26	30	31	37	46
53	54	55	57	59
60	61	64	66	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 91-07-12

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Il y a un an, le caporal Lemay Brassards noirs et radio muette à la SQ

MONTREAL (PC) — Tous les policiers de la Sûreté du Québec qui sont en devoir aujourd'hui porteront un brassard noir pour commémorer l'anniversaire de la mort du caporal Marcel Lemay tué, le 11 juillet de l'an dernier, lors de l'assaut du groupe d'intervention tactique sur les barricades de la pinède d'Oka.

Et à 10 h 15, ce matin, pendant une minute entière ce sera silence complet sur toutes les ondes radio de la SQ sur tout le territoire québécois.

« Le choc est passé, mais on n'oublie pas », a dit le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, parlant au nom des quelque 4400 policiers de la Sûreté du Québec.

M. Turcotte renchérit : « Ils n'oublient pas. Surtout qu'un des leurs, le caporal Lemay, a été tué et que les coupables n'ont toujours pas été arrêtés. On ne crie pas vengeance, on veut simplement que justice soit faite. »

« Avec les moyens techniques dont dispose la police, de nos jours, c'est impensable que l'enquête soit dans un cul-de-sac, même s'il a été impossible d'examiner la scène de crime avant plusieurs semaines », soutient le leader syndical, accusant les autorités de mettre la pédale douce pour des raisons politiques. Selon lui, la pire entrave reste toutefois de ne pouvoir faire enquête dans les réserves amérindiennes locales, privant ainsi les policiers d'informations de première main.

CSN et CEQ appuient les autochtones

MONTREAL (PC) — Un regroupement de syndicats et d'organismes populaires a commencé à tisser un véritable réseau d'échanges avec les communautés autochtones. Des représentants participeront d'ailleurs aux festivités de Kahnawake et Kanestake, ces jours-ci.

La CSN, la CEQ, la Ligue des droits et libertés, Solidarité populaire Québec, le Centre de documentation sur l'Amérique latine, CUSO-Québec (un organisme de coopération internationale) et le Regroupement de solidarité avec les peuples autochtones se sont réunis, hier, pour annoncer à la presse la création de ce réseau, ainsi que leur participation « symbolique » aux festivités.

QUEBEC OUVERT TOUS LES SOIRS

TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 h*
*Jusqu'à midi le samedi

FREINS et EMBRAYAGE

FREINS SPECIALITES LEE D'AUTO et camion

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans frais 1-800-463-4394
Sainte-Foy: (418) 872-3751, Chicoutimi: (418) 696-3330

RABAIS 25%

RABAIS 50%

PLACE de la CITÉ

Les super spéciaux

ÇA CONTINUE...

LE SECRET DE CAMELIA

Un secret à partager avec vous...

Ensembles veston et pantalon Valeur: 130\$	Spécial 14⁹⁹
Variété de robes Valeur jusqu'à 145\$	Spécial 14⁹⁹
Vestons de coton Courant: 45\$	Spécial 9⁹⁹
Chemises de coton Courant: 39\$	Spécial 9⁹⁹

RABAIS JUSQU'À 70% sur nos collections

RABAIS JUSQU'À 70% sur nos collections

RABAIS JUSQU'À 90%

PLACE de la CITÉ

Boutique 5e Avenue
pour ELLE
L'Avenue de la mode

Lot de chandails, pantalons, jupes
Valeur jusqu'à 83\$ Spécial **9⁹⁹**

Jupes-culottes
Courant: 125\$ Spécial **29⁹⁹**

Bermudas
Courant: 29\$ Spécial **9⁹⁹**

T-Shirts
Courant: 30\$ Spécial **9⁹⁹**

BOUTIQUE STEFF
pour ELLE

Lot de chandails, jupes, bustiers
Valeur jusqu'à 80\$ Spécial **9⁹⁹**

T-Shirts imprimés
Courant: 25\$ Spécial **9⁹⁹**

Robes et 3 pièces coordonnées
Valeur jusqu'à 370\$ Spécial **24⁹⁹**

Jupes à plis chiffon (CHIFFON)
Courant: 80\$ Spécial **19⁹⁹**

Les militaires pourront aussi quitter la Côte-Nord

Le gouvernement du Québec estime que l'aide des militaires n'est plus nécessaire pour faire face aux incendies de forêt sur la Côte-Nord.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le ministre Claude Ryan a indiqué hier qu'il allait aviser l'armée canadienne que les problèmes « sont maintenant sous contrôle et nous pouvons nous occuper de

ces problèmes avec nos propres ressources humaines. »

Son collègue le ministre des Forêts note cependant que, même si la menace s'estompe, il « y a encore beaucoup de travail à faire. » Mais la main-d'oeuvre ne manque pas, explique M. Albert Côté qui souligne que des accords interprovinciaux prévoient des prêts d'équipement et même de personnel. « Il y a une liste de 700 hommes disponibles en plus des 300 déjà sur place », dit le ministre.

Par ailleurs, interrogé en même temps que son collègue à la sortie

de la réunion du conseil des ministres, M. Ryan dit continuer « à travailler à la mise au point d'un programme d'aide aux personnes qui ont subi des dommages par suite des feux de forêt. » Le ministre croit pouvoir soumettre ce programme à l'approbation du gouvernement d'ici deux semaines.

En attendant, il veut consulter le député de Saguenay, M. Ghislain Maltais, ainsi que les maires de la région. De plus, M. Ryan réitère que « le premier ministre songe à rencontrer les porte-parole de la région dans les meilleurs délais. Il s'agit de trouver

l'occasion propice au cours des prochains jours ou des prochaines semaines mais ça ne devrait pas tarder »

En ce qui concerne les entreprises qui ont souffert des incendies de forêt, il faudra attendre un peu plus longtemps avant qu'une décision ne soit prise. Les ministres des Forêts, M. Albert Côté, ainsi que de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Tremblay, auront leur mot à dire à cet égard. Les inconvénients subis par les pourvoies seront également examinés, dit M. Ryan, sans s'engager davantage.

En primeur chez Marlin...



ARRIVAGES

64 CAVALIER

11 CORSICA • 12 LUMINA Sedan et Z-34
58 SPRINT • TRAKER 4 x 4 et plusieurs autres



Pour livraison immédiate, passez nous voir MAINTENANT, c'est le temps de choisir

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Programme GM pour étudiants, remise additionnelle de 750 \$ si admissible

SERVICE DE NUIT
MECANICIENS D'EXPERIENCE EN
DEVOIR JUSQU'À 2 H DU MATIN

Le SFPQ opposé à l'entretien des routes par les municipalités

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) part en campagne contre la décision du gouvernement du Québec de transférer, à compter de janvier 1993, l'entretien du réseau routier aux municipalités régionales de comté.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, a précisé que l'organisme syndical profitera des vacances de la cons-

truction, qui débutent en fin de semaine, pour tenir une campagne d'information à la radio sur les inconvénients et les coûts d'un tel transfert.

Une autre campagne d'information aura lieu à l'automne. Des actions seront également entreprises au niveau des régions et le

syndicat entend inviter la population à signer une pétition pour s'opposer à cette décision du gouvernement qui fait partie de la réforme du ministre Claude Ryan sur la fiscalité municipale.

Selon M. Harguindeguy, ce transfert sera très coûteux pour les contribuables. Il faut s'attendre, dit-il, à une augmentation du compte de taxes foncières de l'ordre de 20 cents par 100 dollars, d'évaluation, soit globalement un montant de 100 millions \$ que le gouvernement ira chercher dans la poche des contribuables.

Et, d'ajouter le président du SFPQ, il ne faut pas s'attendre à une diminution des impôts et de la taxe au niveau provincial. Des municipalités régionales de comté ont déjà déclaré ne pas avoir les ressources financières leur permettant de maintenir les services sans une subvention gouvernementale.

Il fait remarquer que la différence de ressources d'une MRC à l'autre risque de se refléter dans l'entretien des routes, qualifiant ce transfert d'autant plus regrettable qu'il surviendra après plusieurs années de négligence du gouvernement quant à l'entretien du réseau routier.

Evidemment ce transfert touchera un certain nombre d'employés du ministère des Transports. M. Harguindeguy parle des 3500 travailleurs saisonniers qui ne seront plus assurés de leur emploi.

Loi limitant les dépenses à 3 % par an à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une ébauche de projet de loi visant à limiter la hausse des dépenses gouvernementales à 3 % par année au cours des quatre prochaines années sera rendue publique vendredi. Ce sera l'occasion d'un véritable événement qui aura lieu dans cinq villes du pays et qui, espèrent les Conservateurs, redonnera leur image en tant que lutteurs acharnés contre les déficits.

Le ministre des Finances, Don Mazankowski, en fera l'annonce le premier à Edmonton — urbe ville qui a été l'un des principaux lieux de recrutement pour le Reform Party, en plein essor. La restriction des dépenses est un des articles clés de la plate-forme du Reform Party.

dormez bien!

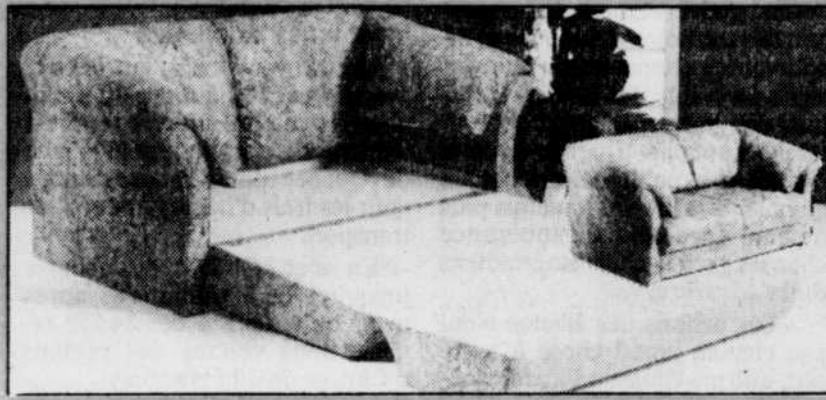


96.

lit 1 place

lit 2 places 126. grand lit 2 places 156.

Assurez-vous de passer des nuits de tout repos grâce à un excellent matelas provenant de notre étonnant assortiment. Faites votre choix parmi nos modèles à ressorts, à mousse ou l'incomparable lit d'eau. Ils sont actuellement tous offerts à rabais.



Disposant du concept "Flip-Flop", cette causeuse qui se transforme aisément en lit 2 places, vous séduira à plus d'un égard. Que ce soit par la beauté du style, la richesse du tissu à motif et plus particulièrement le surprenant confort. Notre bas prix courant: 569.95\$.

466.

Vous joindrez l'utile à l'agréable avec cette confortable causeuse offrant le concept "Flip-Flop", système qui permet de rabattre les coussins du siège et du dossier, pour disposer ainsi d'un pratique lit 2 places. Notre bas prix courant: 479.95\$.

396.

Peu importe la situation, cette superbe causeuse dissimulant un matelas 2 places à ressorts, saura accommoder confortablement vos invités de dernière minute. Judicieuse allure mode, combinant une base d'aspect cuir et un harmonieux tissu à motif. Notre bas prix courant: 579.95\$.

466.

Laissez-vous confondre par cette attrayante causeuse où se dissimule un pratique lit 2 places. Vous pourrez profiter du confort et du charme de son design moderne et le soir venu, reposer agréablement sur son excellent matelas à ressorts. Notre bas prix courant: 609.95\$.

496.



3 JOURS SEULEMENT

jeudi - vendredi - samedi



ÊTRE DANS SON ASSIETTE
L'EXPOSITION
à visiter au MUSEE DE LA CIVILISATION
UNE INVITATION DE

DécoMeuble
réglez le solde en
AVRIL '92
León

CONDITIONS GÉNÉRALES: Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Applicable avec tout achat d'un minimum de 300 \$. Réglez le solde en avril 1992, sans intérêt et aucuns frais. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Applicable sur l'ensemble de la marchandise, incluant les articles actuellement en liquidation.

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215 HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi, mercredi 9 h à 17 h 30; jeudi, vendredi 9 h à 21 h; samedi 9 h à 17 h.

VANIER
105, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9920

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
687-6802

CHARLESBOURG
8800, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
687-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
vieux Outaouais
687-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galerie Chagnon
683-9606

UNITÉ #3111

14 595 \$*

1991
EAGLE TALON

- 2 litres, 16 valves
- transmission 5 vitesses
- volant inclinable
- servofrein, servodirection
- roues sport
- dégivreur arrière
- radio AM-FM cassette

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050

APRÈS-VENTE AUTO DE COURTOISE GRATUITE
* Rabais inclus. * Frais d'expédition et taxes en sus.

Parce que la menace séparatiste semble s'atténuer

Merrill Lynch favorise les obligations québécoises

WASHINGTON (PC) — La firme Merrill Lynch recommande les obligations québécoises à ses investisseurs parce que le « spectre du séparatisme » semble s'atténuer.

Si la séparation du Québec semblait plausible il y a quelques mois, il en va tout autrement aujourd'hui avec les résultats des plus récents sondages, indique la maison de courtage dans un document daté du 21 juin 1991 et destiné à ses investisseurs, dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

La firme souligne que le « spectre du séparatisme » avait hanté les obligations du Québec et d'Hydro-Québec pendant quelques mois. Cette situation a forcé le gouvernement québécois et la société d'Etat à offrir des taux d'intérêts plus élevés pour attirer et rassurer les investisseurs.

Merrill Lynch soutient que ces obligations sont devenues doublement intéressantes avec le renversement de la tendance souverainiste au Québec.

Raisons

Merrill Lynch indique que plusieurs raisons pouvaient avoir provoqué ce déclin dans la ferveur

nationaliste. En premier lieu, la faiblesse de l'économie des provinces de l'Ontario et du Québec aurait influencé l'opinion publique québécoise en amplifiant les conséquences économiques de la séparation.

Le fait que la loi 150 sur la tenue d'un référendum au Québec laisse une grande marge de manœuvre au gouvernement québécois, lui permettant peut-être d'annuler purement et simplement cette consultation, « à la grande crainte des séparatistes », aurait également joué un rôle dans le renversement des tendances.

La réaction très vive des Québécois à l'échec de l'accord du lac Meech s'est apaisée, poursuit la firme. Les discussions publiques sur les aspects techniques de la séparation et les coûts de transition qui y sont associés ont également favorisé une « position plus réfléchie ».

« Les négociations onéreuses nécessaires pour réaliser une division adéquate des actifs et des

passifs entre Ottawa et Québec, de même que sur les questions de taxation, de traités et de frontières, peut aussi avoir tempéré l'enthousiasme séparatiste », toujours selon Merrill Lynch.

L'entrée en scène du nouveau

ministre fédéral des Affaires constitutionnelles Joe Clark et son intention de présenter de nouvelles propositions en septembre a également eu de l'influence sur la situation.

« Certains changements quant

aux structures actuelles seront nécessaires, mais il semble que le Québec y réagira de façon plus constructive », lit-on dans le document.

Recommandation

Compte tenu de l'attiedissement

de la ferveur nationaliste, la firme Merrill Lynch recommande à ses investisseurs les obligations québécoises, même si le rendement d'obligations d'autres provinces, comme la Saskatchewan, était pratiquement équivalent.

Mulroney chaudement reçu en Irlande

DUBLIN (PC) — C'est en enfant prodige qu'a été reçu en Irlande, mercredi, le premier ministre Brian Mulroney.

Un « bienvenue en Irlande », répété en trois langues (anglais, français et gaélique) par le premier ministre Charles Haughey, l'a accueilli dès son arrivée à l'aéroport de Dublin, à 19h27.

M. Mulroney, accompagné de sa femme Mila et de ses quatre enfants, retournait au pays de ses

ancêtres 18 ans après y être allé en voyage de noces. C'était également la première visite d'un premier ministre canadien en Irlande depuis celle de Pierre Trudeau, il y a 16 ans.

« C'est votre première visite ici comme chef du gouvernement du Canada », a déclaré M. Haughey, et

nous vous reconnaissons comme un membre éminent de la famille irlandaise mondiale. »

Après une visite de trois jours en Irlande, M. Mulroney doit assister, la semaine prochaine, au sommet des sept pays les plus industrialisés, à Londres.

Un sujet, en particulier, est à l'ordre du jour des entretiens des deux premiers ministres. Il s'agit de la décision de la Communauté

européenne, annoncée en début de semaine, de réduire les subventions à ses fermiers pour la production de viande, de produits laitiers et autres.

Cette question des subventions à l'agriculture est au coeur d'un différend entre la CE, d'une part, et les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, d'autre part, et entrave les négociations des pays du GATT.

Loto-Québec: nouveau président

Le secrétaire-associé au Conseil du Trésor, Michel Crête, sera le nouveau président de Loto-Québec. Le conseil des ministres en a approuvé la nomination, hier, a appris LE SOLEIL. Le poste était vacant depuis la fin de 1990, quand David Clark a accédé à la présidence des

Publications Transcontinental Inc. M. Clark occupait les fonctions de président de Loto-Québec depuis 1985. L'interim était assuré par le vice-président Claude Trudel.

NON à la venue d'Imax sur le site exigé au Vieux-Port. Signez la pétition. Informations: 694-9814

2500 points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **59048843**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

LIQUIDATION AVANT FERMETURE pour les vacances

Choix de **CHANDAILS LUCIA** 69\$ Cour. 220\$ | Choix de **CHEMISES TRU** 69\$ Cour. 191\$

50 à 70% de rabais sur nos collections d'été

telles que: Truc - Geiger - Raffinati - Irving Samuel - Lucia - Mamut - Yarell - Coranit. TPS et TVQ incluses dans le prix.

N.B. La boutique sera fermée du 13 juillet au 3 août.

à la boutique

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY 656-1902

Mannéquin

Régina vous dit que: "c'est le temps de liquider pour faire place aux nouveautés d'automne".

GROUPE SPÉCIAL de: tailleurs, robes, deux-pièces, vestons **99\$** Cour.: de 285\$ à 520\$

GROUPE SPÉCIAL de: jupes et pantalons **39\$ et 59\$** Cour.: jusqu'à 200\$ Spécial

Toutes nos collections printemps-été sont réduites jusqu'à **70%**.

Nous avons déjà un beau choix de tailleurs, vestons et jupes d'automne. Profitez du premier choix!

* Sauf accessoires + nouveautés d'automne

PLACE de la CITE Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 2635, Hochelaga Sainte-Foy

FOLIES D'ÉTÉ

Cet été, rafraîchissez votre salon et pourquoi pas... toute la maison!

LIMONADE ET THÉ GLACÉ À VOLONTÉ...

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE

"Gagnez les meubles de vos rêves"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis (Voir détails en magasin)

6 MOIS SANS INTÉRÊTS APRÈS LIVRAISON*

* Achat de meubles, minimum 500\$. Conditionnel à l'approbation du crédit.

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- DESIGN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171
- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Bush ordonne la levée des sanctions contre l'Afrique du Sud

(D'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Le président Bush a formellement levé les sanctions contre l'Afrique du Sud décidées il y a cinq ans par l'administration Reagan.

Le gouvernement et le Congrès national africain ont évidemment réagi de façon fort différente.

L'ANC qualifie le geste de « prématuré » parce que, estime l'organisme dirigé par Nelson Mandela, il y a encore des prisonniers politiques en Afrique du Sud.

Prenant vraisemblablement le contre-pied du président Bush qui avait qualifié d'« irréversible » le changement en Afrique du Sud, l'ANC a estimé que le changement « ne peut être considéré comme irréversible que si les gens peuvent défendre leurs acquis par le moyen le plus démocratique: une personne, une voix ».

Le gouvernement sud-africain a réagi en déclarant que cette décision marquait la fin de son statut de paria de la communauté internationale.

Les sanctions interdisaient le commerce entre les États-Unis et l'Afrique du Sud d'un large éventail de produits, dont les pièces d'or, les ordinateurs, l'acier, le charbon, le pétrole et les produits agricoles. Les investissements américains et les liaisons aé-

riennes directes étaient également interdites.

La décision de M. Bush a déjà soulevé des critiques dans les organisations pour la défense des droits civiques et au Congrès, en particulier chez les sénateurs démocrates Edward Kennedy, Paul Simon et Alan Cranston et les représentants noirs comme Ronald Dellums qui estiment que les conditions ne sont pas encore réunies.

La levée par Washington de ses

sanctions économiques contre l'Afrique du Sud pourrait inciter le Danemark à ne plus s'opposer à la récente décision de la CEE de lever ses propres sanctions envers Pretoria, estimait-on hier de sources communautaires.

Les Douze avaient décidé en avril dernier de mettre fin à leur embargo, imposé en 1986, sur les importations d'acier, de fer et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud. Mais l'entrée en vigueur de cette décision est toujours bloquée par le refus du parlement danois de la ratifier.

Euphorie

Mais la réadmission de l'Afrique du Sud par le Comité international olympique, bien plus que la levée des sanctions économiques par les États-Unis est source d'« euphorie » en Afrique du Sud.

Pour la minorité blanche, la fin du boycottage sportif a plus d'importance, sur le plan psychologique, que la levée de sanctions économiques avec lesquelles elle a appris à vivre.

Politiquement, le prochain re-

tour des athlètes au maillot vert et or frappé du springbok (une gazelle) constitue un point important pour le président Frederik de Klerk, car il montre aux milieux blancs nostalgiques de l'apartheid que sa politique de réforme a aussi de bons côtés. Le silence du Parti conservateur (CP) témoigne d'ailleurs d'une gêne évidente.

Du point de vue gouvernemental, l'apothéose sera la réadmission des springboks dans le domaine du rugby — sport de prédilection des Afrikaners — et l'octroi probable à l'Afrique du Sud de l'organisation de la coupe du Monde de 1995, événements qui devraient survenir en novembre.

La disparition des piliers juridiques de l'apartheid était une condition indispensable à la réadmission de l'Afrique du Sud. Le CIO avait aussi posé comme condition l'achèvement du processus d'unification des diverses fédérations sportives, les officielles (blanches) et celles contrôlées par l'opposition noire. C'est là que le rôle de l'ANC a été capital.

Plein la vue.

L'appareil-photo Sure Shot en prime.

En achetant ou en louant aux termes d'un contrat de crédit-bail le NP 1020 ou le NP 1520 de Canon, vous recevrez le populaire appareil-photo automatique Sure Shot de Canon, gratuitement.

Convivial, avantage par une conception compacte et un besoin d'entretien minimal, le NP 1020 est pourtant doté d'un large éventail de caractéristiques. Il convient particulièrement aux petites entreprises débordantes d'activité.

Doté d'un panneau de commande convivial et d'une gamme étendue de fonctions, le NP 1520 polyvalent de Canon représente le premier choix des petites entreprises en pleine croissance.

Des copies presque... photographiques. Et des photos presque... plus vraies que l'original.



Ou plein les poches.

Épargnez jusqu'à **1 000 \$**

En vous procurant un NP 2020 de Canon avec reprise de votre copieur actuel, vous pouvez épargner jusqu'à 1 000 \$ sur le prix d'achat.

Si un grand avenir se profile pour votre entreprise, le NP 2020 de Canon est votre copieur. Grâce à des options comme l'alimenteur automatique de documents, le boîtier à papier de 1000 feuilles et un grand choix de trieuses, le NP 2020 possède tous les atouts nécessaires pour s'adapter à votre vitesse de croisière.

Deux offres fantastiques de Canon. En vigueur du 10 juin au 30 août.



NP 2020

OE Québec

2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec City G1N 4L9

Un coup de ciseau dans le prix!

- Profitez de cette offre avantageuse en téléphonant ou en télécopiant à l'un de nos représentants. Ou encore, postez ce bon-rabais à:
- OE Québec
- 2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec City
- Tél. (418) 687-5630 Fax 687-0122

NOM _____
 FONCTION _____
 COMPAGNIE _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROVINCE _____
 N° DE TÉLÉPHONE _____
 MARQUE DE VOS COPIEURS ACTUEL _____

Le Canada copie sur Canon.

2 500
points offerts
cette semaine
dans

LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
78307360
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

ILS FONT RAYONNER LE SOLEIL!

Voici les 96 gagnants hebdomadaires du concours camelots "EXCELLENT SERVICE" dont les noms ont été tirés au hasard parmi nos milliers de camelots qui se sont distingués par leur ponctualité et leur excellent service à vous livrer Le Soleil cet été:

Beauport: Simon Brulotte, Eric Tremblay. **Courville:** Dominique Gendreau. **Sainte-Anne-de-Beaupré:** Amélie et Valérie Agnard. **Beaupré:** Jesson et Jonathan Kelo. **Neuchâtel:** Daniel Lebreux, Guillaume Parent, Christian Dastous. **Québec:** Lucille Morin, Eric Dubé, Valérie St-Germain, Dominique Dumais, Noémie Dupuis Dubé, Martin Millette, David Ruel, Dany Boivin, Sylvain Joncas, Adjour Bernard. **Sillery:** Marie-Eve Asselin, Nicolas Richard. **Sainte-Foy:** Johnny Blanca, Louis-Philippe Beaudoin, Guillaume Lavallée, Ponce Soledad, David et Benoît Turgeon, Jean-Philippe Lafamme, Nicolas Fauteux, Vincent Jobin, Dominic Carignan. **Cap-Rouge:** Luc Arsenault, Benoît Larivière. **Giffard:** Vincent Gagné. **Sainte-Thérèse:** Frédéric Desbiens. **Vanier:** Denis Beaudet. **Les Saules:** David Robitaille. **Dubergier:** Dominique Gaudin. **Charlesbourg:** Frédéric Hamelin, Jean-Pierre Lessard, Stéphane Garon, Steve Lavoie, Christian Renaud, Dominique Gingras. **L'Ancienne-Lorette:** Emmanuel Fournier. **Saint-Augustin:** Camille Ricard, Pascal Chamberland. **Loretteville:** Gaëtan Bédard, Jean-Philippe Hamel. **Val-Bélair:** Steve et Karen Sheedy. **Notre-Dame-des-Laurentides:** Jonathan Bolduc. **Orsainville:** Simon Bourbeau, Fred et Stéphanie Pageau. **Lac-Saint-Charles:** Patrick Rouleau. **Lauzon:** Luc Guimont. **Lévis:** Yannick Guay, Nicolas Bussièrès. **Saint-David:** Jacques Forest. **Saint-Romuald:** Patrice Plante. **Longue-Pointe:** Christian Rochefort. **Charny:** Pascal Roulet, Eric Dussault. **Saint-Rédempteur:** Christian Martineau. **Rivière-du-Loup:** Marc-André Laplante, Marc Gervais Trahan. **Rimouski:** Louis Marchand. **Montmagny:** Sébastien Gauthier. **Sainte-Marie-de-Beauce:** François Cloutier. **Theford Mines:** Stéphane Boutet. **Sept-Îles:** Sébastien Gagnon. **Baie-Comeau:** Stéphane Malenfant, Claude Trudel. **Saint-Georges-Ouest:** Mario Boucher. **Matane:** Caroline Dumas. **Saint-Pamphile:** Annie et Joël Ouellet. **Breakeyville:** Guillaume Plante. **Longue-Pointe:** Alain Vibert. **Donnacona:** Eric Plamondon. **Saint-Marc-des-Carrières:** Patrick Leduc. **Saint-Georges:** Philippe Cloutier. **Mont-Joli:** Steve Gagné. **La Pocatière:** Simon Dionne. **Standon:** Jimmy et Steve Noël. **Havre-Saint-Pierre:** Richard Parent. **Saint-Athanase:** Chantal Lévesque. **Estcourt:** Mathieu Thériault. **Trinité-des-Monts:** Yvan Ouellet. **Saint-Alphonse-de-Caplan:** Robert Bernard. **Notre-Dame-du-Rosaire:** Jonathan Godbout. **Saint-Jean-de-Dieu:** Gilbert Rioux. **Trois-Pistoles:** Roland Moreneau. **Plessisville:** Michel Gaudet. **Lotbinière:** Jean-Lévy Beaudoin. **Lyster:** Stéphane Dostie. **Baie-Saint-Paul:** Carl Tremblay. **Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres:** Symphonien Pedneault. **Saint-Pierre, île d'Orléans:** Eric Maltais. **Les Escoumins:** Renée Gauthier.

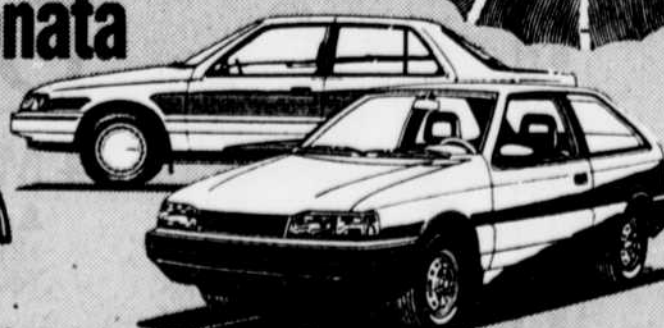
Le Soleil est heureux de souligner la qualité du service qu'il donne aux abonnés en leur remettant un T-shirt «Cet été, je reste au Soleil».

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Bonnes Vacances Bonnes Économies

Des rabais jusqu'à \$1500 sur la Sonata
et \$1000 sur l'Excel

Ces rabais s'appliquent aux véhicules en inventaire seulement. Cette offre est d'une durée limitée.



M. LESSARD Ltée.
659, Boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les services sont recommandés par le Club Automobile.

Depuis 45 ans au service des automobilistes

HYUNDAI
Un achat intelligent!

Le Parlement slovène accepte les accords de Brioni

(D'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Le Parlement de Slovénie a entériné hier les accords de Brioni pour un règlement pacifique de la crise yougoslave, alors que les différents protagonistes continuaient à s'accuser mutuellement de ne pas les respecter et que la situation restait tendue sur le terrain.

Les ministres des Affaires étrangères de la CEE réunis à La Haye ont réaffirmé de leur côté leur détermination à obtenir « l'application complète » des accords de Brioni, que la Communauté avait arrachés dans la nuit de dimanche à lundi aux dirigeants slovènes et croates et aux autorités fédérales de Belgrade.

Le parlement slovène a ratifié par 189 voix pour, onze contre et sept abstentions ces accords que le président slovène Milan Kucan a présentés comme « une étape sur la route de l'indépendance, qui sera longue ».

Ce vote est intervenu alors que la Slovénie et les autorités fédérales s'accusent réciproquement de ne pas tenir les engagements pris à Brioni, concernant notamment la libération des prisonniers, la levée du blocus des unités militaires et la démobilisation des forces armées.

Mardi soir, le ministre slovène de l'information Jelko Kacin a reconnu que la Slovénie n'avait pas l'intention de démobiliser ses forces au-delà du « minimum en des-

sous duquel il n'est pas possible de descendre ».

Le ministre de l'intérieur slovène Igor Baucar a accusé de son côté l'armée fédérale d'avoir acheminé au cours des derniers jours « plusieurs centaines de soldats et officiers » en renfort en Slovénie. Il a affirmé que ces renforts, comprenant notamment des équipages de chars, avaient été transportés à bord d'hélicoptères portant l'emblème de la Croix-Rouge. M. Baucar a accusé l'armée de « préparer quelque chose qu'elle essaye de cacher » contre la Slovénie.

L'un des membres de la présidence collégiale yougoslave, le représentant de la Macédoine Vasil Tupurkovski, a reconnu hier à La Haye que « les autorités fédérales yougoslaves étaient aussi loin d'avoir rempli leurs obligations (découlant des accords de Brioni) que ne le sont les autorités slovènes pour certaines des leurs ».

M. Tupurkovski, dont les entretiens mardi avec les dirigeants slovènes s'étaient soldés par un

échec, a demandé aux ministres des Affaires étrangères de la CEE réunis à La Haye « d'insister à nouveau » auprès des différentes parties « pour garantir l'application » des accords de Brioni.

En réponse, les Douze ont lancé un « appel urgent à toutes les parties » pour « l'application complète » de « l'esprit et de la lettre » de ces accords.

Sur le terrain, malgré la persistance d'une certaine tension, la situation a continué à se normaliser en Slovénie, avec notamment l'arrivée d'équipes fédérales de l'aviation civile pour permettre la réouverture des aéroports de la république.

La plupart des barrages ont été levés à Ljubljana, la capitale slovène, et en province, mais un important dispositif de sécurité restait en place en Slovénie, où policiers et gardes territoriaux continuent de patrouiller et de garder les points stratégiques.

La tension demeurerait vive en Croatie, où des tirs et des explosions ont été signalés mercredi matin dans plusieurs régions de la province orientale de Slavonie, à forte minorité serbe.

Le ministre croate de l'information Hrvoje Hitrec a estimé que la Croatie était « sérieusement menacée » d'une intervention de l'armée fédérale massive, qui pour-

rait avoir lieu selon lui « dans les cinq à dix jours à venir ».

Le commandant de l'armée de l'air fédérale yougoslave en Slo-

nie, le colonel Ljubomir Bajic, a par ailleurs affirmé hier qu'il ordonnerait à ses pilotes de « détruire » les forces slovènes si elles

ouvraient le feu sur des hélicoptères fédéraux, a rapporté l'agence de presse yougoslave Tanjug.

ROULEZ À LA RENCONTRE DES PLAISIRS DE L'ÉTÉ

INTEGRA RS 14795\$

3 PORTES 1991

ÉQUIPEMENT: moteur 1.8 litre à injection de 130 HP, 16 valves DACT, servofrein, servodirection, enjoliveurs de roue, 4 freins à disque, pare-boue, pare-chocs assortis, phares antibrouillards, vitres teintées, moulures de protection, miroir côté droit, radiocassette AM/FM stéréo numérique, sièges rabattables 60/40 à l'arrière, volant inclinable, horloge numérique, essuie-glace intermittents, télécommande du coffre arrière, garantie de 5 ans/100 000 km, essuie-glace arrière.



ACURA
Optima
QUEBEC
Vaux des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries
622-8180
Une division de Honda Canada Inc.



En Bref...

■ Vacances studieuses

ROME (Reuter) — Le pape Jean-Paul II compte apprendre le hongrois et mettre la dernière main à une encyclique pendant ses vacances entamées hier dans le Val d'Aoste. Le souverain pontife est attendu en Hongrie le mois prochain.

■ Femme jalouse

ACCRA, Ghana (AFP) — Une infirmière ghanéenne de 35 ans a été condamnée hier à la prison à perpétuité pour avoir coupé le pénis de son mari avec un couteau de cuisine alors qu'il dormait. Le tribunal de Cape Coast a conclu à la culpabilité de Elizabeth Asante tout en admettant qu'elle souffrait de troubles mentaux. Selon l'accusation, Mme Asante, était devenue jalouse en découvrant son mari dans les bras d'une autre femme.

■ Charcutée par un brochet

HELSINKI (AP) — Un brochet s'est attaqué récemment à une fillette de 3 ans qui s'ébattait dans les eaux basses d'un lac dans l'est de la Finlande et lui a mordu le pied. Le brochet de 50 cm de long n'a libéré la petite fille qu'après que sa mère, arrivée à la rescousse, lui eut donné un coup de pied. La petite fille a dû subir une intervention chirurgicale, le chirurgien devant lui faire neuf points de suture.

BIENVENUE



MARIO BRETON

La direction de LALLIER CHARLESBOURG a le plaisir d'accueillir au sein de son équipe de professionnels MONSIEUR MARIO BRETON à titre de conseiller aux ventes. Déjà bien connu dans le domaine de l'automobile, Mario saura vous donner de judicieux conseils et vous faire profiter de sa vaste expérience. Vous prévoyez faire l'acquisition d'une HONDA? Passez nous voir dès aujourd'hui!

LALLIER CHARLESBOURG C'EST SANS DÉTOUR!



4650, 3e Avenue Ouest Charlesbourg
627-1010

AVEC 1 DOLLAR DE DÉPÔT BAIGNEZ-VOUS

MAINTENANT

PAYEZ

SEULEMENT EN

1992*



Achetez un ensemble patio d'une valeur de 699\$ et plus et avec 1\$ de dépôt

NE PAYEZ QU'EN JANVIER 1992*

De plus, obtenez

50%

DE RABAIS

sur les coussins en Jacquard ou Dratex à l'achat d'un ensemble patio.



Achetez une piscine hors-terre, nous l'installons maintenant, et avec 1\$ de dépôt



NE PAYEZ QU'EN JANVIER 1992*

Achetez une piscine creusée en résine de synthèse, nous l'installons maintenant, et avec 1\$ de dépôt



NE PAYEZ QU'EN JANVIER 1992*

Piscine creusée à partir de 9999\$

RÉSINE DE SYNTHÈSE



CITADELLE

*NOTE DE FINANCEMENT:

Un dollar de dépôt à l'achat, premier paiement le 1er janvier 1992, sans intérêt jusqu'au 1er décembre 1991, sur acceptation de crédit.

La carte de crédit Citadelle.

DEMANDEZ-LA

Credit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.

CITADELLE

VISA

MasterCard

Vanier

687, boul. Pierre Bertrand Sud
687-4270

Jonquière

3535, boul. Saint-François
547-2635

Arthabaska

54, rue Girouard
357-9231

Rimouski

896, Lausanne
723-1692

Lévis

5220, boul. de la Rive-Sud
833-0165

Notre-Dame-des-Pins

4160, route Kennedy
774-9514

Thetford Mines

842, boul. Smith Sud
335-9166

Matane

Promenades du Saint-Laurent
562-7167

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 21 h. SAMEDI DE 9 h à 17 h. DIMANCHE FERMÉ. Prix en vigueur dans tous les Centres Citadelle du 3 au 20 juillet 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photographes de cette annonce ne servent qu'à titre de référence, il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plan mise de côté et financement disponibles.

Pas de TPS à l'achat des pneus Goodyear

Les 11, 12, et 13 juillet seulement.

4 POUR 3

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GL		
Dimension, flanc blanc	Prix de solde, 4 pneus	Economies
P155/80R13	269,97 \$	88,99 \$
P195/75R14	371,97	123,99
P205/75R15	413,97	137,99
P185/70R14	404,97	134,99

RADIAL DE PERFORMANCE DE LUXE EAGLE GA		
Dimension, lettres noires dentées	Prix de solde, 4 pneus	Economies
P195/70R14	443,97 \$	147,99 \$
P215/60R14	464,97	154,99
P215/65R15	491,97	163,99
P225/70R15	515,97	171,99

AUTRES PNEUS AVANTAGEUX

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE LE MOINS CHER EAGLE ST		
Dimension, lettres blanches en relief	Prix de solde	Bas prix courant
P185/70R13	72,79 \$	42,99 \$
P205/70R14	87,19	56,99
P215/60R14	86,39	57,99
P225/70R15	97,59	65,99
P215/65R15	91,99	69,99

NOTRE RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER		
Dimension, flanc blanc	Prix de solde	Bas prix courant
P155/80R13	42,99 \$	42,99 \$
P185/75R14	56,99	56,99
P195/75R14	57,99	57,99
P205/75R15	65,99	65,99
P215/75R15	69,99	69,99

Heures d'affaires: Jeudi, 11 juillet, 7 h 30 à 20 h 00
Vendredi, 12 juillet, 7 h 30 à 20 h 00
Samedi, 13 juillet, 7 h 30 à 17 h 00
Posez chez le détaillant Goodyear pour d'autres économies attractives. Le prix des autres produits est en vigueur jusqu'au 13 juillet. Téléphoquez-nous pour le prix des dimensions non représentées.



AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • JUSQU'À SIX VERSEMENTS MENSUELS*
*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 2000 \$. Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En vigueur chez les détaillants Goodyear participants. Rendez-vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

France : guerre totale à l'émigration clandestine

PARIS (AFP) — Le gouvernement socialiste français a déclaré hier la « guerre à l'immigration clandestine », s'attaquant à toutes les sources identifiables du mal, dans un climat passionnel de violences dans les banlieues défavorisées et de surenchère électorale à propos du thème brûlant des étrangers en France.

Le premier ministre socialiste Edith Cresson, qui avait suggéré lundi le recours à des « vols spéciaux » pour expulser les étrangers en situation irrégulière, n'a pas attendu que la polémique — et le malaise dans les rangs de son parti — s'apaisent pour présenter hier en conseil des ministres une « politique d'ensemble » visant à une « maîtrise de l'immigration ».

Les mesures annoncées par le gouvernement attaquent sur plusieurs fronts les filières classiques d'entrée irrégulière sur le territoire français, qui ont conduit selon des sources officielles entre 300 000 et un million d'étrangers à séjourner illégalement dans le pays, pour environ 4 millions d'immigrés légaux.

Au faux visa de tourisme répond une « délivrance plus stricte des visas ». Le regroupement familial frauduleux sera rendu plus ardu par un renforcement des « conditions de délivrance » des certificats d'hébergement, pièce indispensable à qui veut rejoindre

un père ou un mari installé en France.

Marché du travail

Les demandeurs d'asile politique n'auront plus accès au marché du travail et devront déposer leur demande sans délai, dès leur arrivée sur le territoire français.

Le pays a connu une véritable explosion de demandes d'asile, en réalité économique : selon l'office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), chargé de l'examen des demandes, 72 400 demandes d'asile politique ont été rejetées en 1990, contre 22 400 un an plus tôt. 13 000 ont reçu une réponse favorable l'année dernière contre 8700 en 1989.

Cependant, pour solder le passé récent, où un demandeur devait attendre souvent des années une réponse, les « déboutés du droit d'asile », ayant déposé leur demande avant le 1er janvier 1989, vivant « paisiblement » en France par leur travail, seront régularisés. Cette mesure ne devrait toucher qu'une petite partie des quelque 100 000 déboutés.

Ceux qui emploient au noir des immigrés illégaux, risquent l'expulsion s'ils sont étrangers, la confiscation de leurs biens s'ils sont Français.

Pour les expulsions, la loi sera appliquée « dans un esprit d'humanité », privilégiant « autant que possible » les « retours négociés et aidés ». En cas de refus, le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution des décisions, par des « voies appropriées ».

Surenchère politique

Ce dispositif a été adopté dans un climat de surenchère sur le thème de l'immigration, dénoncé par les associations humanitaires et anti-racistes.

Tout au long du printemps et du début de l'été, des incidents violents se sont produits dans de nombreuses banlieues défavorisées des grandes villes, opposant de jeunes immigrés de la seconde génération, donc souvent de nationalité française, aux forces de l'ordre.

En outre, la campagne électorale pour les régionales du printemps 1992 est quasiment ouverte et, comme à toutes les élections, le thème de l'immigration a resurgi, la droite accusant les socialistes de « laxisme » dans ce domaine.

L'ancien premier ministre conservateur Jacques Chirac n'a pas hésité à parler de « overdose » d'immigrés dont souffre la France, du « bruit » qu'ils font et de leur « odeur ». Le président du Parti républicain (libéral), Gérard Longuet, a jugé que M. Chirac avait « parlé cru » mais « vrai » : « il s'est fait le porte-parole de tous ceux qui trouvent que les merguez c'est bien mais pas tous les jours ».

En Bref...

■ Vive les chauves-souris

DALLAS (Reuter) — Une substance trouvée dans la salive des chauves-souris se révèle apte à servir de remède contre les maladies coronariennes à cause de ses vertus anticoagulantes, affirme le docteur Stephen Gardell, auteur d'une récente étude sur le sujet. Cette substance, est connue sous le nom d'activateur plasminogène. Ce remède est particulièrement efficace quand la chauve-souris suce le sang de ses victimes.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAMUEL-DE-CHAMPLAIN
41, rue Bellerville, Cap-de-la-Madeleine
G8T 7W2

Les services des ressources matérielles

APPEL D'OFFRES

PROJET:
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)
502, des Erables
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8T 5J1
Aménagements - Ateliers de soudage
Locaux 88 et 92

PROPRIÉTAIRE:
COMMISSION SCOLAIRE SAMUEL-DE-CHAMPLAIN
41, rue Bellerville, C.P. 190
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8T 7W2

ARCHITECTE:
MICHEL PELLERIN
849, des Ursulines
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5E8

INGÉNIEURS:
PLURITEC LTÉE
2255, boul. des Récollets
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 3X6

La Commission scolaire Samuel-de-Champlain, Propriétaire, demande des soumissions pour l'aménagement des Ateliers de soudage au CFP, 502, des Erables, à Cap-de-la-Madeleine.

À compter du 12 juillet 1991, les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus contre un dépôt de cinquante dollars (50 \$) non remboursable.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, reçues à 41, rue Bellerville jusqu'à 11 heures, le 6e jour du mois d'août 1991 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant au moins 10% de la somme forfaitaire de la soumission, à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 30 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990, amendée le 1er janvier 1991.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

ANDRÉ PELLETER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

MAZDA VOUS OFFRE LE CLIMATISEUR

valant jusqu'à 2000\$. Ou jusqu'à 1500\$ de remise!

Dès maintenant, venez prendre l'air...chez

Mazda! Car nous vous offrons le climatiseur sur plusieurs

de nos modèles les plus populaires: la MX-6...le coupé sport

qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la 626...une

superbe berline conçue pour la famille sans

aucun compromis sur le style ni

sur la performance; et la

MPV...gagnante de nombreux prix, vous offrant

tout l'espace

d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline

de luxe. **En plus!** Obtenez l'une des meilleures

garanties «gamme complète» de l'industrie et demandez

notre *Programme de protection*

prolongée, tous deux offerts sur

tous nos modèles Mazda. Parlez-

en à votre concessionnaire.

PRENEZ ÇA COOL...



MAZDA GAGNANT
LE MANS
1991



L'USINE OFFRE DES PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX CONCESSIONNAIRES SUR TOUS LES MODÈLES MAZDA.

*Climatiseur gratuit ou remise offerts pour tous les modèles MX-6, 626 et MPV, selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire au 5 juillet 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. Lorsque le climatiseur est offert en sorte, la remise est aussi applicable. (Le climatiseur à double sortie également offert sur la MPV visé 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Liée
1350, Bouvier
628-6336

Québec
Premier Mazda
636, rue Graham Bell
687-0753

Cap-Santé
Cap-Santé Mazda
5, rue Bois de l'Alil
285-0011

Plessisville
Maurice Coté
Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-7324

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300, boul. Lacroix
228-4815

Rivière du Loup
Rivière du Loup Mazda
160, Fraser
862-3263

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare Ouest
562-0245

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89, Grand Allée
385-2279

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615, boul. Henri Bourassa
529-8551

St-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-2322

Montmagny
Montmagny Mazda
201, blvd. Tache Ouest
248-0014

Bas St. Paul
Charlevoix Mazda
996, Mgr. de Laval
435-5353

Thetford Mines
Centre de l'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith Sud
338-4694

Pintendre
A. Lachance Automobiles Inc.
529, Route Kennedy
837-8897

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Bas Comeau
Mazda Côte-Nord
291, boul. La Salle
296-0202

LES ARTS ET SPECTACLES

Gros méchant Leloup!

C'est un gros méchant Leloup fringant qui s'est exécuté, hier soir, à la Place d'Youville, devant un public grouillant et pétillant!

une critique de **FRANCINE JULIEN**
LE SOLEIL

Une foule joyeuse et bruyante, qui atteignait certainement la même ampleur que le soir du spectacle de Marjo. Juchés sur les aribus et les lampadaires, assis au-dessus de l'entrée du stationnement d'Youville, grimpés partout où les édifices environnants prétaient prise, les spectateurs dégoulinèrent jusqu'à la côte Dufferin et s'entassaient densément dans la portion de rue Saint-Jean comprise le long de la scène.

Même les rares arbres de la place se sont fait secouer le pommette par des représentants de cette soi-disant génération écologique... à croire que les idées vertes s'envolent dès qu'il fait noir. Les quelques rares policiers aperçus sur les lieux semblaient d'ailleurs totalement dépassés par les événements, regardant défilier, impuissants, quelques spectateurs en état de décomposition avancée, trimbalés sur les épaules de leurs compagnons.

Néanmoins, le blond Jean Leloup (il a finalement adopté la couleur de cheveux de son plus récent clip) était fidèle à sa réputation de mauvais garçon. Triom-

phal, en mouvement constant, toujours vêtu de façon *kitch*, il prenait plaisir à grimacer devant les caméras placées pour reproduire simultanément le spectacle sur un écran géant.

Il a vraiment l'air de Mick Jagger sur scène, fait remarquer une voisine de foule, tandis que ses compagnes chantaient joyeusement tous les récents titres de Leloup, qui constituait d'ailleurs le gros du spectacle.

De *Cookie à Amsterdam* en passant par *Isabelle*, la foule semblait en effet bien connaître l'oeuvre de ce lascar. L'animal s'est même permis une traduction libre de *Purple Haze* (mixée à *L'amour est sans pitié*), certainement plus proche du grand Jimi Hendrix que la version branchée offerte par Carole Laure, vendredi dernier...

Madame

On en a presque oublié la première partie assurée par Madame, qui a pourtant présenté une prestation énergique (malgré certains effets de son désagréable) des chansons du dernier disque *Wéké!*. Espérons que nous pourrions revoir au plus vite le trio de Michel Gagnon dans un spectacle de moins grande ampleur.



Le Soleil, Patrice Laroche



Le Soleil, Patrice Laroche
Jean Leloup grimait pour les caméras.



Ismaël Lô: la fusion des rythmes africains

Hier soir au Pigeonnier, pour une seconde soirée, Jean Emilien et Ismaël Lô ont fait vibrer et danser au rythme de l'Afrique.

une critique de **MICHEL BILODEAU**
LE SOLEIL

Les milliers de spectateurs qui s'étaient installés au Pigeonnier en avaient bien besoin!

Pendant que l'obscurité s'installait Jean Emilien, a relevé le défi de « réchauffer » la foule seul sur scène avec sa guitare et son harmonica.

Avec cette température quasi automnale, l'invitation à danser qu'Ismaël Lô a adressée à la foule dès sa seconde pièce était la bienvenue. Dans le temps de le dire la foule a été conquise.

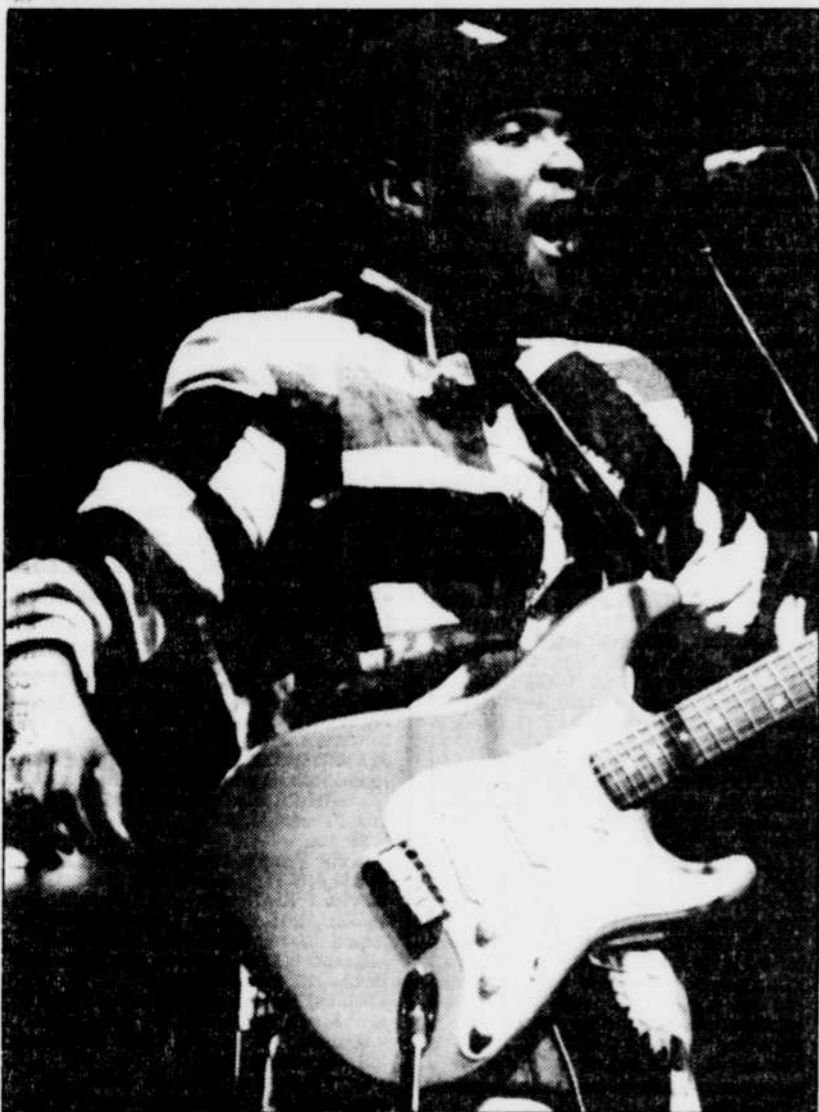
Un Lô d'ailleurs un peu plus communicatif que la veille selon des admirateurs qui ont assisté aux deux prestations du Sénégalais.

Difficile de résister à pareille musique. Une fusion de rythmes africains (« Mbalax ») de soul et de funk terriblement efficace.

Difficile de résister aussi à pareille « machine ». Car Lô peut compter sur une belle équipe de musiciens. Neuf « pistons » qui assure avec une parfaite cohésion.

Une section rythmique qui tourne au quart de tour comme en ont témoigné notamment quelques séquences pour ainsi dire hypnotiques.

Une chaude prestation que Lô a couronné à l'harmonica d'un *Gens du pays* repris en chœur par la foule.



Le Soleil, Yves Mongrain

Ismaël Lô a servi des rythmes endiablés à une foule qui en avait vraiment besoin.

Oh, c'est beau!

RUBRIQUE 126 « Aménagement de terrain ».

VOS ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

FAMOUS PLAYERS

IL AVAIT DÉJÀ TOUT. IL DÉCOUVRIT CE QUI LUI MANQUAIT.

REGARDING HENRY

A PARAMOUNT PICTURE

TOUS LES JOURS: 13h45, 16h30, 19h10, 21h25

STE-FOY 2500 BOUL. LAURIER 656-0592

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAMOUS PLAYERS

Walt Disney's CLASSIC

101 DALMATIENS

Version française

Galerias de la Capitale 5401 BOUL. DES GALERIES 628-2455

Dès demain

CINÉMAS CINEPLEX ODEON Cartes Acceptées: AMERICAN EXPRESS, Caros, Welcome

CINÉMA ST-GEORGES INFO-HORAIRE: 228-7540

CINÉMA ALOUETTE INFO-HORAIRE: 337-2465

DU 5 AU 11 JUILLET 1991

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

ROBIN DES BOIS (14 ans) Dolby
12:30 - 15:30 - 18:30 - 21:30

PENSEES MORTELLES (14 ans)
14:00 - 16:30 - 19:35 - 21:50

FAUS DE L'AIR FRED (G)
12:55 - 15:05 - 17:15 - 19:35 - 21:50

LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans)
13:10 - 15:45 - 19:00 - 21:45

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)
12:20 - 16:00 - 20:00

FAUT PAS DIRE A MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby
12:40 - 14:50 - 17:00 - 19:20 - 21:35

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby
13:00 - 15:50 - 19:00 - 21:40

NEW JACK CITY (18 ans) (v. française) Dolby
13:50 - 16:15 - 19:45 - 21:50

LE PARIS
Place d'Youville 694-0891

PROBLEM CHILD 2 (G) Dolby (v. o. anglaise)
Sam., Dim.: 13:15 - 15:15 - 17:15 - 19:15 - 21:10
Ven., Lun. au Ven.: 19:15 - 21:10

DYING YOUNG (G) (v. o. anglaise)
Sam., Dim.: 13:45 - 16:00 - 19:00 - 21:25
Ven., Lun. au Jeu.: 19:00 - 21:25

MA BLONDE, MA MERE ET MOI (G) (v. française)
Sam., Dim.: 14:00 - 16:30 - 19:00 - 21:00
Ven., Lun. au Jeu.: 19:00 - 21:00

CANARDIERE
Les Galeries Canadiere 661-8575

ROBIN DES BOIS (14 ans)
Dim.: 13:00 - 15:45 - 18:30 - 21:15
Ven., Sam., Lun. au Jeu.: 18:30 - 21:15

LE CLAP
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

ROBIN DES BOIS (14 ans) Dolby
Ven. au Jeu.: 13:15 - 16:00 - 19:00 - 21:45

CINÉMA LIDO
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

L'AGENT FAIT LA FARCE #2 1,2 (G) Dolby
Ven. au Jeu.: 13:00 - 19:15 - 21:00

FAUT PAS DIRE A MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G)
Ven. au Jeu.: 13:00 - 19:00 - 21:00

POMPIERS EN ALERTE (14 ans)
Ven. au Jeu.: 13:00 - 18:30 - 21:00

ROBIN DES BOIS (14 ans)
Ven., Sam.: 13:00 - 18:30 - 21:10
Dim. au Jeu.: 13:00 - 19:30

CINÉ-PARC BEAUPORT
Route 40 (sortie 320) 667-5362

POMPIERS EN ALERTE (14 ans)
2e film: UN BAISER AVANT DE MOURIR (14 ans)

L'AGENT FAIT LA FARCE #2 1,2 (G)
2e film: MON FANTÔME D'AMOUR (G)

ROBIN DES BOIS (14 ans)
2e film: QUAND L'HABIT FAIT L'ESPION (14 ans)

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
Route 20 (sortie 311) 831-0778

FAUT PAS DIRE A MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G)
2e film: L'HISTOIRE SANS FIN 2 (G)

MA BLONDE, MA MERE ET MOI (G)
2e film: MAMAN J'AI RATE L'AVION (G)

PLACE CHAREST
DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CINÉMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

ALMA
COMPLEXE J-GAGNON

CHICOUTIMI
PLACE DU ROYAUME

LE LOVE STORY DE L'ANNÉE.
Une performance digne d'un Oscar de Julia Roberts, dans son meilleur rôle... Aussi mémorable que 'Tendre Passions'."
- Pat Collins, WWOR-TV

Campbell Scott
Julia Roberts

UNE TRÊVE POUR L'AMOUR

version française de DYING YOUNG

DES DEMAIN!

PATRICK SWAYZE
KEANU REEVES

POINT BREAK

DE L'ADRÉNALINE À L'ÉTAT PUR!

DES DEMAIN!

LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Marché aux puces au Ciné-Parc Beauport
Tous les dimanches
Achat - Vente - Échange
VOITURES USAGÉES
Service de transfert sur place
Inf.: 660-1047

L'amuseur, ce punk des arts et de l'insolite!

Ne vous laissez pas abuser par l'aspect clownesque de l'amuseur. Son nez de fêtard masque un trouble-fête, et sa chevelure hirsute cache une forte tête. Ce punk des arts est un empêcheur de tourner en rond autour des places publiques, de circuler sans encombre ni surprise sur les trottoirs. L'artiste de la rue est un virtuose du désordre public!

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Un cas patent nous est signalé, dans le Vieux-Québec, depuis quelques jours. Deux individus, tout de noir vêtus, s'amuse à travers la circulation automobile et

à effrayer les piétons en promenant une longue perche métallique. Interpellés, ils ont prétendu qu'il s'agissait d'un... lutrin. Ils se paient notre tête. D'autant plus qu'ils ont du foin dans les oreilles. Invités à s'identifier, ils ont dit s'appeler les Costards, aggravant

ainsi leur cas. Il s'agirait de ressortissants français.

Après avoir failli provoquer un carambolage en traversant la rue Saint-Louis, puis une émeute sur la Terrasse Dufferin en chargeant la foule avec l'instrument, ils ont dressé la chose sur ses trois pieds et se sont mis à jouer du trombone. Mais sur le supposé lutrin, on voyait bien que l'on ne voyait pas la moindre partition.

Ils ont recommencé ce manège plusieurs fois, semant la pagaille... et les rires. Se dirigeant ensuite

du côté de la Place d'Armes, l'un d'eux est monté sur une tour Morris et perturbé un spectacle. Plus grave encore, ils ont troublé le concert d'un joueur de cuiller.

Parmi les nombreux témoins de ce curieux manège, il se trouva quelqu'un pour affirmer que ces deux agitateurs-amuseurs nous donnaient le spectacle de pauvres musiciens obsédés et dépassés par leur art, de pauvres bougres se prenant trop au sérieux, pour mieux nous permettre d'en rire! Il est vrai que leurs perruques

blanches étaient bien poussiéreuses et leurs visages, blancs comme la mort...

Le festivalier qui échappait au délire des deux Français, tombait un peu plus loin sur les manoeuvres nettement agressives de trois oliviers britanniques se faisant passer pour l'Inside Out Theatre Company. Rue Saint-Jean, les individus en question se livraient à des incitations à la violence, usant de missiles sol-tête, de sous-ma-



rins aquatiques et de pétards mouillés.

Dans ce pastiche des films de James Bond, il serait possible de ne voir qu'un divertissement sans arrière-pensée, si nos lascars n'avaient choisi de provoquer les passants... devant le siège social de l'armée canadienne!

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CANARDIÈRE (661-8575). Robin des bois (Prince des voleurs) (-) 18h30, 21h15, 14 ans. Prix d'entrée: 8\$, 425\$.

CINE-PARC BEAUPORT (667-5362) Ouverture des guichets à 19h30. Ecran 1: Pompiers en alerte (4) Un baiser avant de mourir (5) 14 ans. Ecran 2: L'agent fait la farce 2 (1) (5). Mon fantôme d'amour (4) G. Ecran 3: Robin des bois (Prince des voleurs) (-) Quand l'ait fait l'espion (5) 14 ans. Prix d'entrée: 7\$, 25.

CINE-PARC DE LA COLLINE (831-0778) Ouverture des guichets à 19h45. Ecran 1: Faut pas dire à maman que la gardienne a mangé les pissenlits par la racine (5) L'histoire sans fin # 2 - un nouveau chapitre (5) G. Ecran 2: Ma blonde, ma mère et moi (4) Maman j'ai raté l'avion (4) G. Prix d'entrée: 7\$, 25.

CINEPLEX CHAREST (529-9745) Robin des bois (Prince des voleurs) (-) 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, 14 ans. Pensées mortelles (5) 14h, 16h30, 19h35, 21h50, 14 ans. Fais de l'air Fred (5) 12h55, 15h05, 17h15, 19h35, 21h50, G. Le silence des agneaux (3) 13h10, 15h45, 19h, 21h45, 18 ans. Il danse avec les loups (3) 12h20, 16h, 20h, 14 ans. Faut pas dire à maman que la gardienne a mangé les pissenlits par la racine (5) 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h35, G. Pompiers en alerte (4) 12h, 15h50, 19h, 21h40, 14 ans. New Jack City (1) V.F. 13h50, 16h15, 19h45, 21h50, 18 ans, 14 ans. Prix d'entrée: 8\$, 4\$.

CLAP (650-CLAP) ★ Impromptu (-) v.f. 13h, 17h15, 21h30. G. ★ Robin des bois (Prince des voleurs) (-) 13h15, 16h, 19h, 21h45, 14 ans. ★ Haffaoutine, l'enfant des terrasses (3) 13h30, 17h30, 14 ans. Les nuits avec mon ennemi (5) 15h15, 19h30, 14 ans. La Discrète (3) 15h30, 19h35, G. Mauvaise fille (-) 21h40, G. Prix d'entrée: 8\$, 5\$, 4\$.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Salle 1: Le Rocketeer (-) 13h45, 16h15, 19h, 21h15, G. Salle 2: L'agent fait la farce 2 (1) (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. ★ Les laissez-passer ne sont pas acceptés ★ Salle 3: Thelma et Louise (4) 13h15, 15h45, 18h30, 21h05, 18 ans. Salle 4: Amoureux fou (5) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Salle 5: F.X. #2 (5) 13h30, 16h, 18h45, 21h20. Salle 6: Comment ça va Bob? (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, G. Prix d'entrée: 8\$, 4,25\$.

LIDO (837-0234) Salle 1: L'agent fait la farce 2 (1) (5) 13h, 15h15, 21h. G. Salle 2: Faut pas dire à maman que la gardienne a mangé les pissenlits par la racine (5) 13h, 19h, 21h. G. Salle 3: Pompiers en alerte (4) 13h, 18h30, 21h, 14 ans. Salle 4: Robin des bois (Prince des voleurs) (-) 13h, 19h30, 14 ans. Prix d'entrée: 5,50\$, 5\$, 3\$.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). Commando leopard (-) 08h40, 20h52. Renegade (-) 10h22, 16h50, 22h30. Les sœurs diaboliques (-) 13h10, 15h40, 19h40, 18 ans. Prix d'entrée: 7\$.

PARIS (694-0891). Salle 1: Drying Young (-) V.O.A. 19h, 21h15. Salle 2: Justice sauvage (5) 19h05, 21h, 18 ans. Salle 3: Un baiser avant de mourir (5) 19h30, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: 8\$, 4,25\$.

PLACE QUEBEC (525-4524) Salle 1: Backdraft (4) V.O.A. 18h10, 21h. Salle 2: Robin Hood (Prince of Thieves) (1) V.O.A. 18h10, 21h. Prix d'entrée tous les jours: 4\$.

SAINTE-FOY (656-0592) : Salle 1: Terminator # 2 (1) V.O.A. 18h10, 21h05. ★ Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 2: The Naked Gun # 2 (5) V.O.A. 19h30, 21h30. G. ★ Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 3: Regarding Henry (1) V.O.A. 19h10, 21h25. Prix d'entrée: 8\$, 4,25\$ enfants et âge d'or.

ria, 3405, boul. Hamel. Coût: 25 \$ (incluant pièce et souper. Réservation: 877-4606.

CITROUILLE, de Jean Barbeau. Théâtre du Bois de Couloune, 1215, ch. St-Louis, Parc du Bois de Couloune. Silery. Mar. au ven. 20h. Sam. 18h et 21h30. Billets: 17,50\$, 19,50\$. Rens.: 681-0068.

POP CORN, de René Brischois et Chantal Lamarre. Mar. au ven. 20h30. Sam. 18h et 21h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette, près de la route de l'aéroport. Billets: 17,25\$ en semaine; 19,25\$ les samedis. Réservations: 872-1424.

QUELQUE PART... UN LAC, de Ernest Thompson dans une adaptation d'Albert Millaire. Mar. au sam. 20h30. Théâtre Paul Hébert, Saint-Jean de l'île d'Orléans. Billets: 16\$ en semaine; 18\$ samedi. Réservations: 829-2202.

BONNE FÊTE MAMAN, de Elizabeth Bourget. Mar. au ven. 20h30. Samedi 19h et 22h. Billets: 20\$. Théâtre Beaumont Saint-Michel, 51, Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Réservations: (418) 894-3344.

PIEDS NUS DANS LE PARC. Mer. au ven. 20h30; sam. 17h30 et 20h30. Billets: 19,50\$. Théâtre d'été de Stoneham, 1420, avenue du Hibou, Stoneham. Réservations: (418)848-2411.

ROULE TA BOULE RITA RAOUL, de et mise en scène Richard Niquette. Mer. au ven. 20h; samedi 20h30. Billets: 20\$ le samedi et 18\$ du mercredi au vendredi. Théâtre La Pomme, 630 Route 365 nord, Neuville. Salle de 440 places. Réservations: 876-2993.

LA PETITE BOUTIQUE AUX HORREURS, de Howard Achman et Alan Menken. Mardi au samedi, 20h. Billets: 19,25\$ (taxes incluses). Théâtre du Petit Champlain, 68, Petit Champlain, 170 places. Réservations: (418) 692-2631.

LA CHATTE ET LE HIBOU, de Bill Manhof. Mar. au sam. 20h30 (sauf les 6-13-20-27 juillet et 3 août à 19h et 22h). Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40 av. Delage, Lac Delage. Billets: 19,50\$, 18\$. Réservations: (418)848-1818.

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE, de André Jean. Mar. au sam. 20h30. Billets: 17,25\$ en semaine; 19,25\$ les samedis. Théâtre de l'île, 342, du Galendrou, St-Pierre, île d'Orléans. Réservations: 828-9930.

JE DEMEURER AGATHA? de Jean Guy. Mer. au sam. 21h. Théâtre des Fleurs, La Pépinière du Saint-Laurent, 530, route 138, Saint-Augustin de Desmaures. Mer. au sam. 21h. Prix d'entrée: 15\$. Rens.: (418) 878-3581.

LOVE, de Murray Schisgal, adapté par Maurice Garrel et Pascale de Boysson. Mar. au dim. 20h. Billets: 14\$ sem., 16\$ sam. Moulin Marcoux, 1, boul. Notre-Dame, Pont Rouge. Réservations: (418) 873-2027.

LES MURS ONT DES OREILLES. Mar. au ven. 14h, 15h. Cour intérieure. Se termine le 30 août. Pose ton bagage. Lun. au jeu. 14h30, 15h30. Salon des visiteurs, Musée de la Civilisation. Se termine le 29 août.

CIRQUE DU SOLEIL «Nouvelle expérience». Anneau de glace Gaetan-Boucher de Sainte-Foy. Se termine le 14 juillet. Rens.: 657-4000.

JEANNE D'ARMENT «Chansons d'ici et d'ailleurs». Tous les jeudis 20h30. Cathédrale de la Sainte-Trinité, coin des Jardins et Sainte-Anne. Prix d'entrée: 12,50\$.

Bars
- Le duo Vamp et Louis Alarie. Jeu. au dim. 21h. Le Petit Paris, 48, côte de la Fabrique - Kid Bastien & His New Orleans Stompers. Mer. au dim. 22h15. Café-bar l'Empire, Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.

- Shameless Lads, rock. Jeu. au sam. Bar l'Entreprise, 30, Saint-Stanislas.
- Son Del Pacifico, musique tropicale. Jeu. au dim. Bar l'A Propos, 598, rue Saint-Jean.

- Mazurka, Jeu. au sam. 22h30. Café Jacob, 239, Saint-Vallier Ouest.
- Coco Shélynn et Louis De Grâce. Jeu. au sam. 22h du lun. au mer. et 21h30 jeu. au sam. Bar Cher, Son Pierre, rue Saint-Stanislas.

- Florian Lambert, chansonnier. Jeu. 18h, 21h. Dim. 13h à 16h (sauf le 7 juillet 12h à 15h). La Gouëliche, 22, av. du Quai, Sainte-Pétronille, île d'Orléans. Rens.: 828-2248.

Votez pour l'artiste francophone de votre choix pour le prix Télémedia du spectacle le plus populaire et courez la chance de gagner un voyage en Thaïlande, préparé et offert par le Club Aventure

Déposez ce bulletin de vote dans l'une des boîtes de scrutin situées aux Jardins de l'Hôtel de Ville, au Pigeonnier, à la Place d'Youville, à l'Hôtel Loews Le Concorde, à CITF-FM et au Bar le D'Auteuil, avant le dimanche 14 juillet à 12 h.

Mon choix de l'artiste francophone pour le Prix Télémedia du spectacle le plus populaire du 24^e Festival d'été international de Québec est :

Nom : _____
Adresse : _____
Tél : _____



Parraine par



Hydro-Québec



Club Aventure



PRÉSENTE

CE SOIR...

THE NITS
SCÈNE LAURENTIDE
(PLACE D'YOUVILLE)
20 H 30



SHAWN COLVIN
SCÈNE L'INTERURBAIN BELL
(PIGEONNIER)
20 H 30



GENEVIÈVE PARIS
SCÈNE LAURENTIDE
(PLACE D'YOUVILLE)
21 H 30

RICHARD THOMPSON BAND
SCÈNE L'INTERURBAIN BELL
(PIGEONNIER)
21 H 30

Soeur Marie Keyrouz
(Liban)



Chants byzantins et maronites
Basilique de Québec,
à 20h30
Prix d'entrée: 15,50 \$



À VENIR

Malcolm et Darren Lowe
L'Orchestre de chambre
Gilles Auger
Mozart
Basilique de Québec,
12 juillet à 20h30
Prix d'entrée: 15,50 \$



Jean-Alexandre Sarrazin

Scriabine, Rachmaninov, Liszt
au Musée du Québec
le vendredi 12 juillet, 16h.
Entrée libre



Ivan Zenaty / Dvóřak
au Musée du Québec
le samedi 13 juillet, 16h.
Prix d'entrée: 12,50 \$



Ivan Zenaty
Dvóřak
au Musée du Québec
le samedi 13 juillet, 16h.
Prix d'entrée: 12,50 \$

Achats téléphoniques: 694-2294

Les frais de services et la TPS sont en sus.



L'Impériale



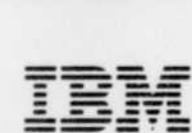
TRANSPORTEUR OFFICIEL DU FESTIVAL



Billetech



L'interurbain Bell
(418) 692-5200



CONCERTS ET RÉCITALS



Soeur Marie Keyrouz
(Liban)



Chants byzantins et maronites
Basilique de Québec,
20h30 Prix d'entrée: 15,50 \$

Malcolm et Darren Lowe
L'Orchestre de chambre
Gilles Auger

Mozart
Basilique de Québec,
le vendredi 12 juillet,
Prix d'entrée: 15,50 \$



Jean-Alexandre Sarrazin

Scriabine, Rachmaninov, Liszt
au Musée du Québec
le vendredi 12 juillet,
16h, Entrée libre



Ivan Zenaty
Dvóřak

au Musée du Québec
le samedi 13 juillet, 16h.
Prix d'entrée: 12,50 \$

Achats téléphoniques: 694-2294

Les frais de services et la TPS sont en sus.



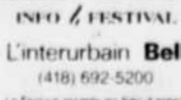
PRÉSENTE



Billetech



Télévision et radio



L'interurbain Bell
(418) 692-5200

PRÉSENTE

NOUVELLE EXPÉRIENCE

CIRQUE DU SOLEIL

DERNIER WEEK-END
BILLETTS DISPONIBLES

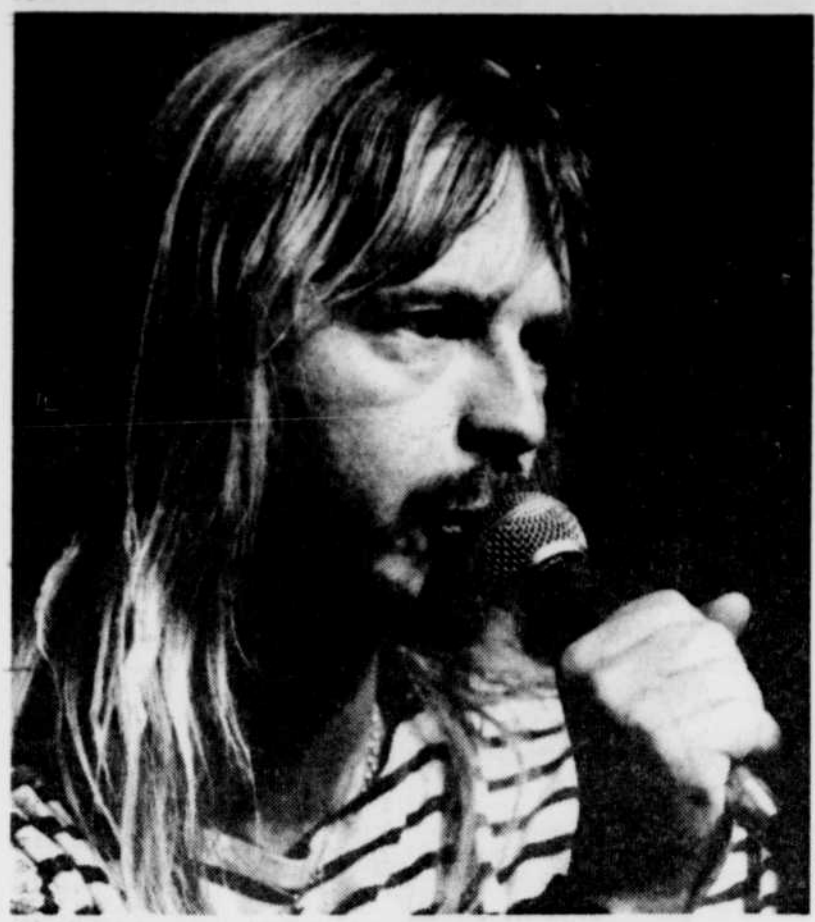
PROLONGATION
JUSQU'AU 14 JUILLET!

Près de l'anneau de glace Gaetan-Boucher à Sainte-Foy

BILLETTERIE DU CIRQUE **657-4000**

ET DANS LE RÉSEAU **Billetech**

Rabais pour groupes de 40 personnes et plus



Le blond chansonnier Renaud a généré de la tendresse, hier, au Bar Le d'Auteuil.

Renaud, un premier Vol de nuit d'intimité

« Mon spectacle de ce soir est entièrement composé de nouvelles chansons... et d'anciennes ». C'est Renaud qui parle. Peut-on être plus clair que ça ?

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Il en a chanté et chanté, des nouvelles et des anciennes, tant et tellement chanté qu'il n'en restait plus aucune au troisième rappel. Il est revenu au micro et a dit, tout rougi, tout bouffi, tout frémissant aussi : « Désolé, je n'en ai plus. Et vraiment plus. Merci beaucoup ».

C'était son premier Vol de nuit de la semaine, au Bar Le d'Auteuil, celui de mardi soir. Et son seul aussi à cet endroit, puisqu'il est démenagé un peu plus loin entre-temps. Quelqu'un rappelait, à propos de d'Auteuil, que c'était l'ancienne salle de danse sociale de Roland Hallé. Quel paradoxe de voir Renaud y faire les 400 coups !

Le troisième rappel est venu passé 1 h 30 du matin. Et avec fracas. Les gens claquaient des mains, tapaient du pied, fort, fort,

sur un plancher qui a tremblé. Comme l'auditoire tout au long de la soirée. Les deux autres rappels précédents avaient été aussi entêtés, persévérants. Car Renaud ne ressort pas des coulisses si facilement comme ça, dès la première paire de claques. Il veut des messages clairs. Et bruyants.

Combien de monde ? Environ 300 personnes. Peut-être un peu plus. Et au moins 299 mordus, la plupart assis, sur des rangées de chaises alignées comme dans une église, et les autres debout. Mais rien d'infamant, pas d'empilage, même pas de frotage de coudes. Une salle exemplaire dans les circonstances. Une salle exemplaire en autant qu'on peut être exemplaire quand Renaud y va de son meilleur délire. Calculé ? Comment dire ?

Renaud chante assis. Il l'avait dit. Il cause aussi, et peut-être

même surtout, par rapport à certains autres shows précédents. En tout cas si ce n'est pas plus, c'est au moins plus du Québec, qu'il commence à connaître sous des coutures de plus en plus « personnelles », de plus en plus « songées », comme dirait l'autre.

Des nouvelles chansons ? Oui, de fort belles, de fort poétiques. Et aussi de fort rebelles aussi, dans la lignée de Madame Thatcher et des autres. Comme ce truc sur la célèbre course Paris-Dakar : *500 connards sur la ligne de départ*, tralala tralala, *500 guignoles dans leur bagnole*. Comme aussi ce truc sur les corridas. « Vous devriez en organiser, ici, au Québec : avec les originaux ! », a-t-il lancé avant de chanter. Quelqu'un de murmurer alors, dans la salle : « Et là, les toréadors ne seraient pas chanceux ! »

Le blond chansonnier voulait de l'intimité, de la tendresse. Il en a eu. Parce qu'il en a généré, organisé, façonné. « J'ai vu l'autre jour, dans un journal, un titre qui disait : notre Renaud national !



Notre Renaud national, y pensez-vous ? Puis il raconté son histoire de chien.

Qui va comme suit : « Vous saviez que j'ai un chien ? Un chien anglais, un golden retriever. Il est anglais parce qu'il a un père anglais et une maman anglaise. C'est pourtant mon chien préféré. Eh bien moi, je suis français ! Parce que j'ai une maman française et un papa français. Voilà, c'est la même chose ».

Renaud est devenu le toutou du Québec. Ou continue de l'être.

Enfin... wouf ! Et désormais à l'Institut Canadien.

Une réjouissante soirée de blues en bleu, avec chœur et orchestre

La direction du Festival d'été avait vu juste en rassemblant hier autour de l'Orchestre symphonique de Québec, le bluesman américain Corky Siegel et le Montréal Jubilation Gopher Choir, dans une réjouissante « soirée de blues en bleu ». Le concert fut l'occasion pour une partie du public de découvrir que la « musique » pouvait s'enrichir au contact de musiques plus populaires, tels que le blues et le gospel.

une critique de LÉONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

Dans la première partie d'un programme particulièrement bien choisi, la pièce de résistance était évidemment ce concerto en blues... *Street Music*, de William Russo. La beauté d'écriture de cette oeuvre peu connue, mais s'approchant de l'esprit des compositions de Gershwin, a été mise en lumière par l'exécution bien sentie du soliste se fondant toujours avec harmonie à celle de l'orchestre,

sous la baguette de Gilles Auger.

Familier du travail avec un ensemble symphonique, l'harmoniste et pianiste Corky Siegel a su se soumettre aux règles contraignantes du tempo orchestral tout en gardant à son souffle et à son jeu au clavier la part d'improvisation et de *swing* si essentielle au blues, surtout dans le 4e et dernier mouvement du concerto.

On a eu droit, dans l'interprétation, à toute la splendeur des multiples motifs et autres ornements que recèle l'oeuvre, dans ses

rapports constants entre le soliste et l'orchestre, tantôt avec les cuivres, d'autres fois avec les cordes.

Après l'entracte, l'arrivée flamboyante et emportée des quarante choristes et musiciens du Montréal Jubilation Gopher Choir a imposé un autre ton à la soirée. La sonorisation qu'on avait trouvée si excellente dans la première partie (permettant de saisir bien distinctement tous les corps de l'orchestre), fut tout à fait insuffisante cette fois-ci à nous faire entendre les musiciens de Gilles Auger. On espère que la captation que la télévision de Radio-Canada a faite du concert permettra d'atténuer ce déséquilibre sonore. Le concert

sera diffusé le 5 août (21 h).

Cette réserve exprimée sur la sono ne fait absolument pas oublier le plaisir, rare, d'entendre le chœur montréalais fondé et dirigé par Trevo W. Payne. Alliant la gestuelle habituelle à ces chants d'église noirs, le groupe a fait son entrée sous le joyeux et entraînant *Highway to Heaven*. Plusieurs autres *gospels* ont suivi, en mettant tour à tour en évidence quelques solistes, ainsi que l'organiste (Hammond) de circonstance. A la fin, le bluesman Corky Siegel a été invité à se joindre au chœur pour un public visiblement comblé, qui a sollicité et obtenu quelques rappels.



Belle soirée avec l'Américain Corky Siegel.

FAMOUS PLAYERS
CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 7 AU 11 JUILLET INCL.

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401 boul. des Galeries 628-2455

LE ROCKEETER (G) (V.F.) Dolby
1.40.15-7.00.15
L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby
1.30.1.30.5.30.7.30.9.30
THELMA & LOUISE (V.F.) (18) Dolby
1.15.3.45.6.30.9.05
AMOUREUX FOU (G) Dolby
1.00.3.05.5.00.7.00.9.00
FX 2 (V.F.) (14) Dolby
1.30.4.00.6.45.9.20
COMMENT CA VA BOB (G) Dolby
1.30.1.30.5.30.7.10.9.30

CINÉMA STE-FOY
2500 boul. Laurier 656-0592

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Dolby (V.O.A.)
Tous les soirs 6.10.9.00 dim 12.40.3.20.6.10.9.05
NAKED GUN 2 1/2. Tous les soirs 7.30.9.30
dim 1.15.3.20.5.25.7.30.9.30
ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (V.O.A.) (14)
dim 12.45.1.30.6.15.9.00 lun mar 6.15.9.00
REGARDING HENRY (G) (V.O.A.) merc jeu 7.10.9.25

PLACE QUÉBEC
5 Place Québec 525-4524

TOUS LES REPRÉSENTATIONS A 4.00\$

BACKDRAFT (V.O.A.) (14)
Tous les soirs 6.10.9.00
dim 12.45.3.20.6.10.9.00
THE ROCKEETER (G) (V.O.A.)
dim 1.30.4.00.6.30.9.00 lun mar 6.30.9.00
ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (V.O.A.) (14)
merc jeu 6.10.9.00

HULK HOGAN CHRISTOPHER LLOYD SHELLEY DUVALL

La vie de banlieue n'est plus ce qu'elle était. La p'tite famille Wilcox ne savait plus où donner de la tête... Jusqu'au jour où le remède-miracle a atterri dans leur jardin!

COMMANDO SUPRÊME

Aucun proprio n'a les moyens de s'en passer.

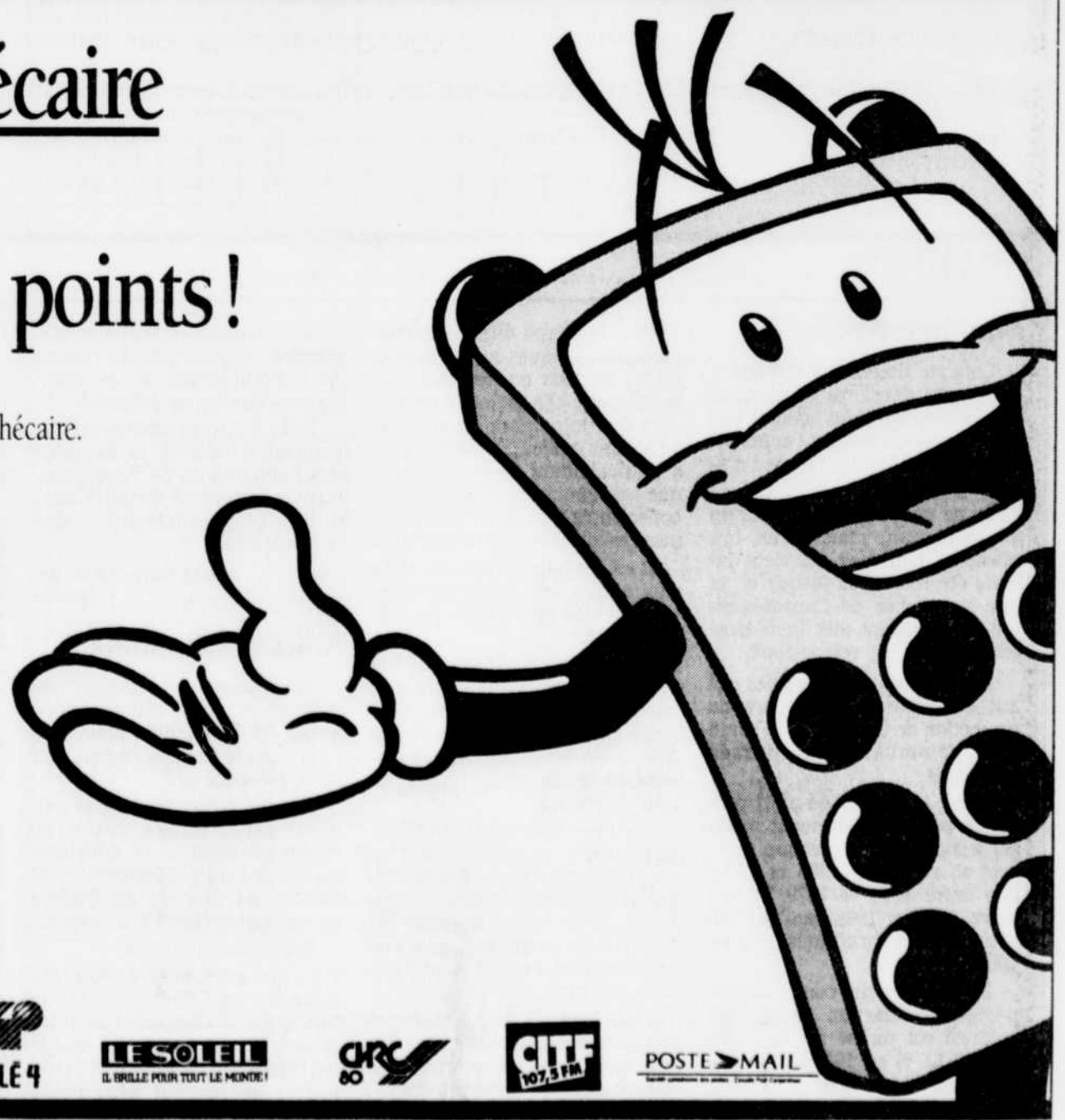
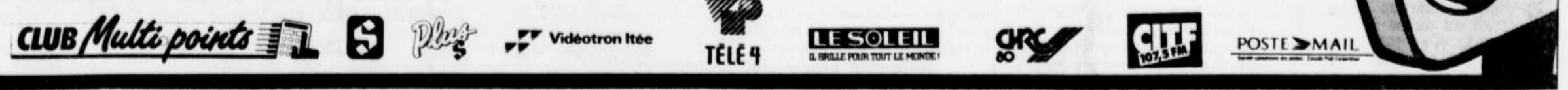
PLUS 2e FILM AUX C.P. : FAIS DE L'AIR... FRED!

PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745
CINÉMA LIDO PROMENADES LEVÉS LAUZON 837-3234
CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME
ALMA COMPLEXE J. GAGNON
CINÉ-PARC BEAUPORT ROUTE 40 (SORTIE 320) 667-5362
CINÉ-PARC SAGUENAY 2470, RANG ST-PAUL, CHICOUTIMI 549-4337

Transférer votre prêt hypothécaire à la Banque Nationale, c'est avantageux sur tous les points!

- Aucuns frais de transfert
À la Banque Nationale, vous ne payez aucuns frais de transfert de votre prêt hypothécaire.
 - Remboursement des frais de fermeture de dossier
Les frais de fermeture de dossier à votre institution financière sont assumés par la Banque Nationale, jusqu'à concurrence de 150\$.
 - De plus, vous recevez un bon d'achat d'une valeur de 24,95\$, échangeable au CLUB Multi-points.
- Informez-vous sans tarder. Cette offre a une durée limitée!

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale



ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSHydro et la
peau de l'ours

Hydro-Québec avait vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Elle devra maintenant trouver des ressources alternatives pour assumer les premières années de ses contrats de vente d'énergie aux États-Unis. Car la société d'État se soumet au processus d'évaluation unique décrété hier par le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest.

Où se retrouvent ces ressources? D'abord, dans un effort essentiel et majeur de conservation de l'énergie sous toutes ses facettes. Les plus optimistes attribuent des vertus miraculeuses à de telles mesures, y voyant même un moyen d'éviter en entier le développement de la Grande-Baleine. Il faudra voir.

Le Québec dispose d'autres sources potentielles d'hydroélectricité, notamment sur la Basse Côte-Nord. Mais là encore se pose le problème des droits territoriaux des Montagnais. Il reste alors Terre-Neuve. Le litige sur les chutes Churchill, presque aussi vieux que le barrage lui-même, a rendu irascibles tous les politiciens de cette province.

Le premier ministre Clyde Wells lui-même ne serait pas imperméable à cette mauvaise humeur qui se reflète dans une politique constitutionnelle rigide contre toute reconnaissance spéciale pour le Québec. Mais les tribunaux ont reconnu la validité du contrat d'achat ferme signé il y a un quart de siècle entre les deux provinces.

Le Québec s'approprie l'énergie du Labrador à des prix défiant toute concurrence, selon l'expression consacrée, puis la revend aux Américains au prix du marché. Les profits restent dans les goussets d'Hydro.

Mais toute bonne affaire a une fin. En tenant compte des avantages et des inconvénients respectifs des projets baie James II et Churchill Falls, l'heure est venue au plan politique d'amorcer une renégociation des contrats existants et de débouler les projets d'expansion du côté terre-neuvien.

Les tergiversations québécoises ont miné la crédibilité d'Hydro et du gouvernement dans le dossier Grande-Baleine. Sans doute les humeurs changeantes des Cris n'ont pas aidé les responsables à porter un jugement heureux sur la façon d'aborder la question de ce nouveau mégaprojet.

Aujourd'hui encore, Québec ne sait pas avec certitude s'il affronte de rudes négociateurs à la recherche de la meilleure entente possible pour les Cris, ou plus simplement des leaders qui ne le laisseront sous aucun prétexte donner le moindre coup de pic sur leurs terres.

L'indifférence environnementale d'Hydro-Québec et du gouvernement, au départ, a mal parti le débat. Trop d'intervenants ont eu l'impression, et la gardent encore, que Québec cherche simplement des prétextes et des faux-fuyants, comme s'il pouvait réaliser de tels travaux sans que personne ne s'en aperçoive.

Ottawa a constitutionnellement le droit d'analyser l'impact du projet. Il aurait été politiquement souhaitable que la question se règle entre intervenants québécois seulement. Mais l'attitude de Québec a ouvert la porte aux conflits et invité le gouvernement fédéral à s'en mêler directement.

Ni Jean Charest, ni ses prédécesseurs Robert de Cotret et Lucien Bouchard ne pouvaient laisser aller Hydro-Québec dans ce dossier sans perdre toute crédibilité aux plans national et international.

M. Charest a annoncé hier une étude globale du projet et de ses infrastructures sous tous ses aspects, autant économiques qu'écologiques. Voilà finalement la seule voie logique, celle qu'il aurait fallu suivre dès le départ dans un climat qui aurait alors été beaucoup plus serein.

Hydro perdra quelques centaines de millions de dollars par année, selon elle, à cause des retards dus aux nouvelles études. L'intervention outaouaise la contraindra par contre à revoir ses dossiers et à promouvoir les économies d'énergie.

Car il y a là aussi d'énormes possibilités d'investissements et de création d'emplois. Patrons et syndicats qui réclament à cor et à cri le début des travaux ont eux aussi tout intérêt à étudier la voie de l'industrie de la conservation.

RAYMOND GIROUX



Point de vue

L'indifférence a généré la crise autochtone

par Michel MONGEON

La dernière crise amérindienne a meurtri une coexistence pacifique multicentenaire et on peut se demander comment de telles choses ont pu se passer chez nous.

En regardant bien les faits et gestes qui ont précédé ces événements on devrait plutôt se demander comment de telles choses ne se sont pas produites avant. (...)

Partons du fait que depuis trop longtemps, prétextant des objectifs de protection et de développement, les communautés amérindiennes sont confinées dans des espaces plus qu'exigus.

De plus, ces superficies si restreintes sont régulièrement amoindries pour des fins de construction d'un pont, d'une route, voire par la disparition de milliers d'hectares suite à des erreurs d'arpentage qu'on s'efforce de ne pas corriger.

Parallèlement, les Québécois cherchent à confirmer leurs droits sur leur territoire national. (...)

Malheureusement, la culture de l'indifférence s'est développée et s'est perpétuée face aux communautés amérindiennes. (...)

C'est vraiment la réforme de l'aménagement du territoire et du développement des ressources qui donne toute sa dimension au potentiel d'affronte-

ment contenu dans l'indifférence envers les revendications autochtones.

Autrefois, les communautés s'ajustaient tant bien que mal au vide juridique leur permettant d'exercer avec beaucoup d'embûches leurs activités traditionnelles et leur développement socio-économique.

Dans le cadre juridique actuel régissant l'aménagement et le développement du territoire québécois, on ne retrouve aucune place permettant aux autochtones d'influencer l'élaboration des orientations de développement. (...)

Par ailleurs, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme confirme le rôle des élites municipales, (souvent associées aux entrepreneurs), sur le développement régional, par l'entremise des schémas d'aménagement. (...)

Encore là, les communautés autochtones sont littéralement ignorées. (...)

Parallèlement, la Loi sur les forêts confirme encore une fois la responsabilité et les droits des tiers à l'égard du territoire. Les compagnies forestières ne sont astreintes qu'à suivre des objectifs ministériels enchâssés dans des règlements qui ne tiennent pas compte de la présence, des besoins et des droits des autochtones, principalement à l'égard de la qualité du milieu naturel nécessaire pour soutenir leur mode de vie.

En cohérence avec les lois précédentes, la Loi sur les terres du domaine public exige l'élabo-

ration d'un plan d'affectation des terres. (...)

Encore une fois, le plan d'affectation et les règlements sur les modalités d'intervention en milieu forestier demeurent muets sur les droits et surtout les besoins des utilisateurs autochtones.

Pourtant, il y a un lien très étroit entre les revendications autochtones, le développement durable et l'aménagement intégré des ressources. (...)

En jetant un regard global sur cet état de fait, on s'aperçoit que nos gouvernants et leurs partenaires entrepreneurs se sont partagés la tarte du territoire québécois ne laissant place à personne d'autre. (...)

Il est impossible d'éviter des frictions quand des besoins différents, doivent être satisfaits par l'utilisation des mêmes ressources du milieu, l'un ayant un contrat et l'autre des besoins qui ne peuvent être comblés compte tenu des activités de l'autre.

À tout ceci, il faut ajouter la lourdeur bureaucratique vis-à-vis toutes les représentations des autochtones et bien sûr l'absence totale des représentants fédéraux, fiduciaires des intérêts et des droits amérindiens.

L'aménagement du territoire ne peut se faire sans la confirmation et le respect des droits autochtones sur le territoire québécois.

Leur conception de la terre, du milieu naturel, ne peut que contribuer à la sauvegarde de la

capacité de support de la vie sur cette terre.

À cette condition seulement, les communautés amérindiennes pourraient enfin s'insérer dans notre économie. (...)

Ainsi le développement débordera d'une dimension stricte-ment économique et sera fait en fonction d'un développement soutenable dans un environnement durable en appliquant des principes d'aménagement intégré des ressources. (...)

La crise autochtone reflète l'effervescence d'une situation conflictuelle profonde où la revendication territoriale constitue la pierre angulaire des aspirations autochtones.

De plus, les gouvernements semblent vouloir persister à recréer les mêmes conditions prédisposantes à une nouvelle révolte. (...)

Il pourrait être plus facile de débiter par l'identification des besoins réels des autochtones relativement aux caractéristiques de leur territoire, lesquels doivent être maintenues afin d'assurer le support à leur culture et à leur développement.

Des dispositions spécifiques garantissant la qualité de ces territoires ouvriraient la porte sur la reconnaissance du fait amérindien, de leurs besoins face à un territoire et à l'amorce d'une coexistence sur un territoire, dont nos deux sociétés ont besoin.

De Québec, M. Michel Mongeon est géographe et spécialiste en aménagement du territoire.

Votre Opinion

Sur l'avortement

Lorsque Statistique Canada a publié ses dernières statistiques sur l'avortement, les médias ont mis en vedette surtout l'augmentation prétendue du nombre d'avortements.

Je ne pense pas qu'il y ait eu augmentation, mais qu'en fait plusieurs cliniques n'avaient jamais été recensées jusque-là, et que le nombre de Canadiennes qui se rendaient aux États-Unis était gravement sous-estimé.

Les progrès considérables qui ont été réalisés en matière de protection de la vie et de la santé des femmes sont passés inaperçus.

Ainsi, le danger de mort provoqué par un avortement médical a été réduit à presque rien: sept morts entre 1970 et 1974, une entre 1975 et 1979, et une entre 1985 et 1988, sur 941 000 avortements pratiqués depuis 1969.

Le danger de complications provoquées par un avortement médical est tombé de 3,2% en 1975 à 1,6% en 1988: il a donc été réduit de moitié.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques sur les avortements illégaux ou pratiqués par la personne elle-même, il est évident que le nombre de morts et de lésions graves dû à cette cause a radicalement diminué parce que les femmes sont maintenant conscientes du fait qu'un avortement médical est très sécuritaire.

Il est, en fait, 25 fois plus sécuritaire que les accouchements pratiqués au cours de la période 1980-1988.

Les chiffres de Statistique Canada prouvent clairement que le taux de complications est plus élevé pour des avortements tardifs: il est de 0,7% durant le premier trimestre et de 10,2% durant le second.

Il est par conséquent gratifiant de constater qu'on tend, de plus en plus, à pratiquer des avortements à un stade antérieur, comme le montre le pourcentage des avortements réalisés au cours du premier trimestre: 81% en 1975, 90% en 1988. (...)

Mais le plus grand problème à résoudre reste la difficulté d'avoir accès à des avortements médicaux dans certaines provinces:

il est la cause de retards, par conséquent de plus grands risques de complications et de souffrances inutiles et évitables.

Suite à l'accès amélioré à l'avortement médical, la mortalité des femmes lors de l'accouchement a fortement diminué ainsi que la mortalité des nouveau-nés.

Henry Morgentaler, md
Toronto

Nous, des moutons ?

Tragiquement à cette période critique de notre histoire, nous avons été faussement amenés à croire que le Canada anglais hait les Québécois.

La « preuve » citée le plus souvent est l'image montrée continuellement à la télévision québécoise du piétinement et du brûlage du drapeau du Québec en septembre 1989 à Brockville.

Rétablissons les faits :

-- Les personnes concernées n'étaient pas des citoyens de Brockville. Il s'agissait d'un groupe non représentatif, très marginal et très peu nombreux d'extrémistes qui savent néanmoins

créer l'événement.

-- Le conseil de ville de Brockville au nom de tous ses concitoyens, a publiquement et vigoureusement dénoncé cet acte en octobre 1989, un fait important, pas mentionné dans les médias.

-- En mai 1990, le clergé de la région a pris position contre cet acte et en faveur d'une position plus conciliante envers le Québec.

-- Les médias n'ont jamais pris le temps de rencontrer les citoyens ordinaires de Brockville pour connaître leurs vues. Mais on sait tous que la vérité des simples gens n'est jamais aussi payante que la version Allô Police.

-- Dans un article du Calgary Herald du 24 mars de cette année, M. Gilles Gourgeon qui a lui-même enregistré cet incident sur vidéo a exprimé son grand désappointement relatif à l'exploitation de ces images par les médias québécois.

Selon lui, et il doit bien le savoir, le reportage vidéo devait démontrer exactement le contraire, c'est-à-dire que les citoyens d'Ontario rejetaient toute forme

d'extrémisme dont l'incident du drapeau représentait la pire espèce. Ce sont les médias québécois qui s'en sont servi hors contexte pour leurs propres fins, que ce soit politiques ou commerciales.

Pour traduire Gourgeon lui-même: « Ça été pris entièrement hors contexte. Il n'y avait aucune relation avec mon rapport original. Je n'ai rien vu de pareil en 32 ans de journalisme ».

La décision québécoise de créer un pays ou de rester au sein du Canada doit absolument être basée sur une analyse froide des faits. Ne nous laissons pas nous faire manipuler comme de vulgaires moutons. Nous valons plus que cela.

Robert Pelley
Loretteville

Un problème réel

(Lettre à Pierre Pelchat, journaliste)

Votre article du mercredi 3 juillet concernant les cours de français pour non-francophones, le titre qui coiffe votre article: « Forte diminution des inscriptions aux cours de français pour

non-francophones à Laval », laisse entendre qu'une baisse sensible des inscriptions a été constatée pour la présente session d'été 1991.

Or, quand nous lisons votre article attentivement et jusqu'au bout - ce que les lecteurs moyennement intéressés à la question négligeront de faire, ne nous leurrons pas -, nous nous réjouissons d'apprendre que, cette année encore, quelque 1200 inscriptions ont été enregistrées et que la vitalité des cours d'été de français 1991 n'est en rien altérée.

Le titre, le chapeau et la photo qui accompagnent votre article ne conviennent donc pas à son contenu, induisant ainsi les lecteurs à une mauvaise interprétation de la réalité.

Il demeure toutefois que le problème soulevé - la mise en disponibilité de 16 maîtres de langue et la diminution des inscriptions des non-francophones aux sessions régulières d'automne et d'hiver reste un problème réel et crucial.

Pascale Bassilière
Yves Méthot, Québec

La petite boutique aux horreurs À tel plaisir, pas besoin de frissons

Sous l'enseigne de la comédie musicale, le Théâtre du TMH jette pour un deuxième été une brise audacieuse et rafraîchissante par la rue du Petit-Champlain, au théâtre du même nom.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

L'an dernier, il s'était mesuré honorablement à *L'Opéra de Quat'Sous* de Brecht; cette saison, il fait un cornet généreux, bien coiffé et tout à fait délicieux d'une pièce au titre un peu suspect, *La petite boutique aux horreurs*.

Adaptée d'un film du même titre tourné en deux jours, en 1960, l'oeuvre du librettiste Howard Ashman (décédé en mars dernier) et du compositeur Alan Menken a été plébiscitée meilleure comédie musicale de la saison 1982-1983 par le Cercle des critiques dramatiques de New York. Stéphane Boulanger l'a traduite. Chaque représentation lui tient lieu d'hommage posthume: le cancer l'a emporté en avril dernier, il était le directeur artistique du TMH.

Le metteur en scène Karl-Patrice Dupuis fait du texte un traitement «à plat», très bandes dessinées, pas psychologique pour un sou. Facétieux, ironique même, mais léger, sans prétention et on ne peut plus digeste.

La drôlerie de son spectacle sourd parfois de la robustesse de la caricature, mais elle s'alimente aussi à la nuance dans le geste et l'intonation, à la soudure spontanée de l'action à la musique, à la fantaisie des costumes, au plaisir coquin et ludique avec lequel on prend à contrepied les clichés du rêve américain.

Petite boutique de fleuriste dans un quartier déglingué de New York. Les affaires vont mal, le proprio casse du sucre sur le dos de son employé Seymour, orphelin et timide empoteur empoté qui, lui, soupire pour les beaux yeux d'Audrey, la caissière. Celle-ci ne demande pas mieux, ça la change des horions de son amant sadique. Un chœur de trois «ci-

toyennes» commente leurs débâcles avec amitié. Thème du mélodrame misérabiliste. Et de un!

Et de deux, le thème du drame d'horreur. Seymour a déniché une mystérieuse plante carnivore. Toute la tension dramatique de ce spectacle passe par le grossissement graduel de ce monstre végétal venu, peut-être, des tréfonds de notre conscience, et qui finit par avaler tous ceux qui s'en approchent trop ou en usent.

On tient ici la symbolique moralisatrice d'un troisième thème, celui d'une société dévorée par son culte excessif du succès. Seymour vit le type même de la «success story» à l'américaine. Le bouturage de cette plante unique fait miroiter de gros sous, notre empoteur devient une vedette médiatique et son patron, craignant qu'il fasse plate-bande à part, le prend pour fils. Mais devenue énorme, la plante, ingénieusement conçue par Pedro Pires, réclame son dû de chair humaine et Seymour doit brider quelque peu sa conscience...

Naturellement, cette «suc-

cess story» de l'Amérique des années 60 n'en serait pas une sans le triomphe de l'amour de Seymour et d'Audrey, dans l'adversité d'abord et dans la tragédie ensuite.

Bien sûr, tout ça est débité sur un air de pastiche. Le spectacle éperonne les vieux films de série B, la course à l'argent et la culture populaire américaine, mais c'est fait d'un oeil amusé, presque sage, d'un oeil qui n'abuse pas de ses effets et respecte les exigences du rythme.

Sans être flamboyant, le jeu est pimpant, intelligent, déterminé et bien contrôlé. Nettement plus homogène que dans le Brecht de l'été dernier. Bel apport des protagonistes. De l'étourderie à l'hystérie, Jean-Pierre Pérusse anime un Seymour agile et tout à fait comique. Marie-Jo Lagacé colore savoureusement la mijaurée d'Audrey et Claude Deshaies enlève avec panache une demi-douzaine de types caricaturaux.

Ce spectacle désavoue en partie son titre, il n'inspire pas de frissons, mais invite à rire des frissons convenus du grand écran d'il y a trente ans. En revanche, il garantit du plaisir. A peu près tous les publics y trouveront le leur.

LA PETITE BOUTIQUE AUX HORREURS texte de Howard Ashman et musique de Alan Menken; traduction de Stéphane Boulanger; mise en scène de Karl-Patrice Dupuis. Avec Marie-Josée Beaudreau, Stéphane Blanchette, Lana Carboneau, Catherine Charron, Claude Deshaies, François Gagnon, Jean Lachance, Marie-Jo Lagacé et Jean-Pierre Pérusse. Direction musicale de Philippe-André Brière; direction vocale de Lana Carboneau; décors de Roch-Mathieu Poulin; costumes d'Alix; éclairages de Nancy Drolet; chorégraphie de Luc Dunnberry. À l'affiche jusqu'au 27 juillet.



Le cinéaste Luchino Visconti

«Le Guépard» de Visconti soumis à un sauvetage

(AFP) — «Le Guépard» de Luchino Visconti, considéré comme l'un des chefs d'oeuvre du cinéma italien et mondial, est actuellement soumis à une opération de restauration et de sauvetage, a-t-on appris, hier, dans les milieux cinématographiques de Rome.

Cette opération coûte un peu plus de 2250 000 \$ et s'effectue sous les auspices du Centre expérimental du cinéma, la prestigieuse école du cinéma italien.

L'opération «Guépard» est la première d'une série d'interventions effectuées sur des films an-

ciens par le centre expérimental, dont le commissaire extraordinaire est aujourd'hui le cinéaste Lina Wertmüller. Les couleurs de la pellicule de films comme le Guépard, tourné en 1962, pâlisent avec le temps.

Le prochain film qui sera restauré sera «Senso» (1954), également de Visconti.

Ouvert le mercredi soir rue D'Estimauville

FABRICVILLE

DÉPARTEMENT DE DRAPERIES

- Couvre-lits • Stores verticaux, horizontaux • Plissés
- Dentelles café • Coton imprimé • Acrylique • Voiles • Et plus

STORES VÉNITIENS 1" PVC		COTONS IMPRIMÉS	STORES VERTICAUX
* Blanc ou ivoire			
	Cour.	Spécial	
20x45	5,99	4,49	48x48 39,99
24x45	7,99	5,49	60x48 49,99
27x45	8,99	5,99	72x48 56,99
30x45	9,99	6,49	48x60 44,99
32x45	10,99	7,19	60x60 52,99
36x45	11,99	7,99	72x60 62,99
38x45	12,99	8,99	84x60 72,99
48x45	15,99	10,99	60x84 62,99
60x45	19,99	13,99	72x84 72,99
24x64	9,99	7,49	78x84 77,99
30x64	14,99	8,99	84x84 82,99
32x64	15,99	9,99	
36x64	16,99	10,99	
38x64	18,99	11,99	
48x64	22,99	14,99	
60x64	27,99	18,99	

Cour.: 11,98 m - 17,98 m

MAINTENANT jusqu'à **50%** DU PRIX COURANT

Le plus grand distributeur de tentures et tissus au Canada. 120 magasins à travers le Canada. Meilleure qualité, meilleurs prix!

PLACE LAURIER 3e étage sur la Promenade 651-3489

1505, RUE D'ESTIMAUVILLE GIFFARD 661-6128

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

58219898

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

2500 points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

Meubles Design

St-Gelais

DÉMÉNAGE EN AOÛT

Nous quittons le boulevard des Capucins après 23 ans, pour des locaux plus vastes et plus modernes.

DES RABAIS DE

20% à 50%

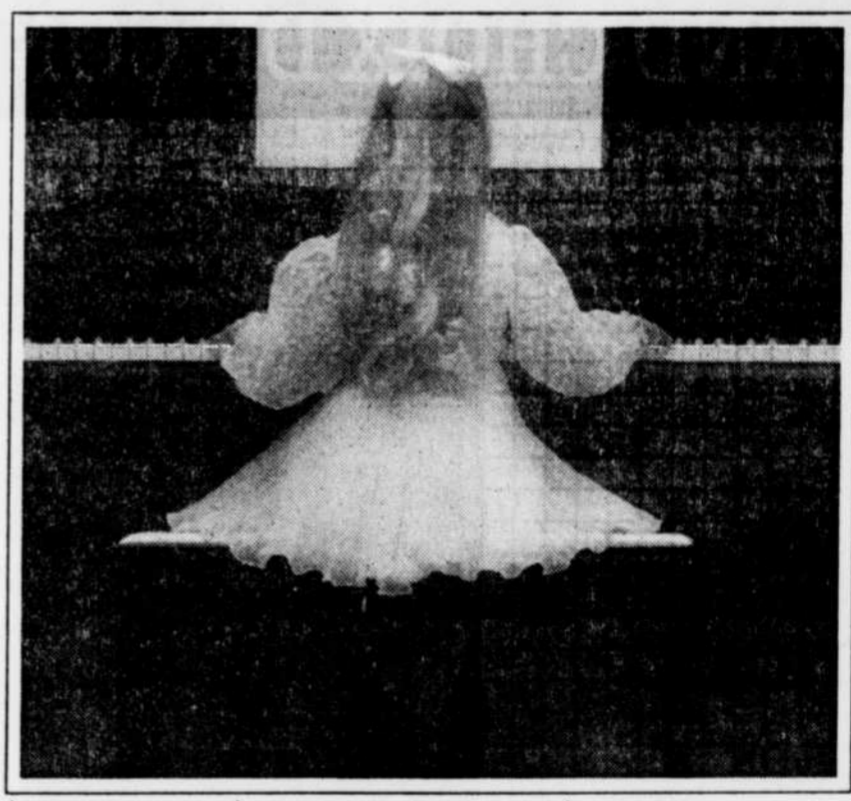
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

MOBIILIERS DE SALON, DE CHAMBRE, DE SALLE À MANGER, FAUTEUILS, CAUSEUSES, TABLES, MEUBLES DE RANGEMENT, LAMPES, ETC.

LA QUALITÉ ST-GELAIS... RECONNUE!
LE DESIGN ST-GELAIS... REPUTE!
LES PRIX LIQUIDATION ST-GELAIS... INCROYABLES!
LE SERVICE ST-GELAIS... RENOMME!

TOUT DOIT SE VENDRE!

Grand Solde Annuel de Pianos



À PARTIR DE 2399\$ RÉG. 3200\$ (PIANO DROIT, MODÈLE ER 10 AW)

Vous attendiez une bonne occasion pour faire l'achat d'un piano? Eh bien, la voici...

Jusqu'au 31 juillet, LeGrand musique réduit les prix de tous les pianos de la prestigieuse collection Yamaha.

Réputés à travers le monde, les pianos Yamaha sont conçus selon les plus hauts standards de qualité, ce qui leur donne une sonorité appréciée des musiciens les plus exigeants.

Alors, avant de porter votre choix sur un instrument de second ordre, il serait préférable d'opter pour une valeur sûre...

Offrez à vous et à votre famille un véritable Yamaha (en exclusivité chez LeGrand)



PLACE LAURIER 656-9392 PLACE FLEUR DE LYS 529-0767

BIENTÔT POINTE-AU-PÈRE

AMEUBLEMENTS

RÉGION DE RIMOUSKI

TANGUAY

Aucun comptant,
aucun intérêt,
aucun paiement
COMMENCEZ À PAYER LE...

12 Avril 92

SUR TOUTE LA MARCHANDISE *



LUXUEUX MOBILIER: fini chêne, blanc nacré

MATELAS
SOMMEX Tanguay Design
EAU MOUSSE RESSORTS



GRAND CHOIX DE CONGÉLATEURS

GENERAL FREEZER

GENERAL FREEZER

CONGÉLATEUR VERTICAL

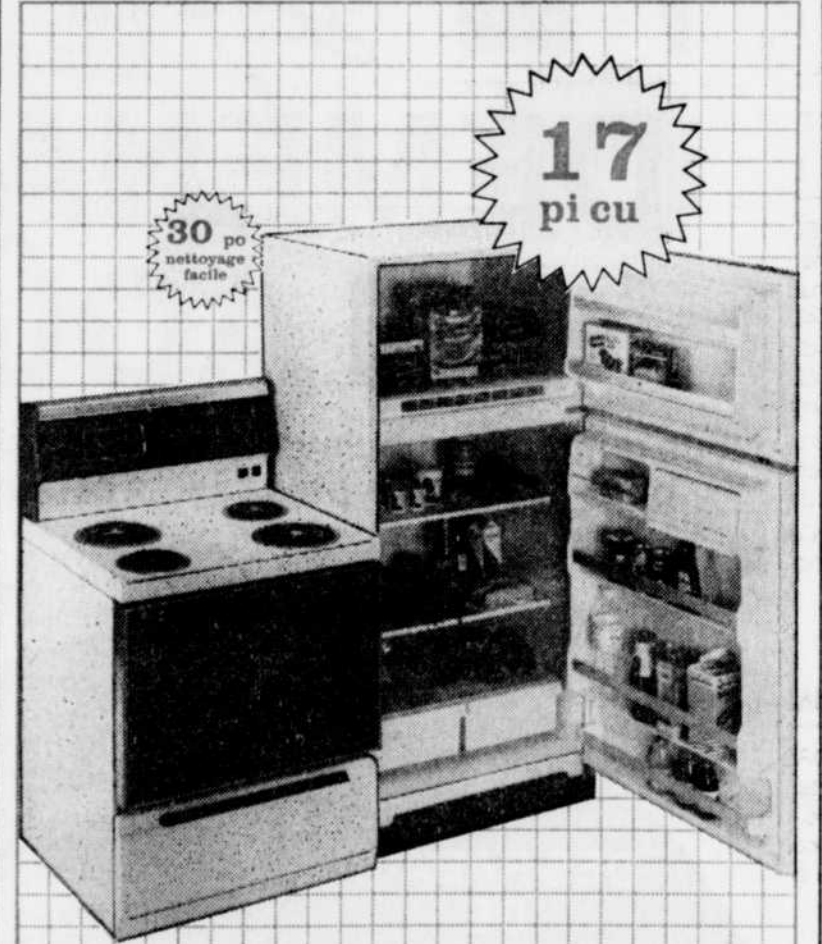
À PARTIR DE

499\$

CONGÉLATEUR HORIZONTAL

À PARTIR DE

289\$



M^cCLARY

CUISINIÈRE 30 po

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte du four en verre noir

569⁹⁵

RÉFRIGÉRATEUR 17 pi cu

- 2 clayettes réglables
- 2 compartiments à produits laitiers
- 2 bacorinets dans la porte du congélateur

759⁹⁵

Cartes de crédit acceptées. *Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 avril 1992 sur le solde dû.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE !

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIÈRE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON ET SERVICE: 872-2242